

COMITÉ	CONSEIL	Déc.	(Municipalité)	1-A
21-11-61		Ad.	Signifier à Quebec Steel Products Ltd de cesser occupation sur lot 939 de la -- et tenir la Cie responsable des dommages causés à partie de l'é-gout coll. de la rivière St-Pierre.	518.3-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
16- 4-62		Ad.	C.N.R. permet à Cité de poser un tuyau de 2" de diamètre sous ses voies, vis-à-vis 270 ave Cité --	211.2-1
- - - -				
- - - -				
22- 7-64		Ad.	Présenter requête à la Régie d'épuration des Eaux de la P.Q. demandant la répartition du coût des trav. constr. collecteur St-Pierre bas-niveau pour chacune des municipalités de --, Côte-St-Luc, LaSalle, Westmount, Ville St-Pierre, Mtl-Ouest, Hampstead et St-Laurent et permission pour Ville de Mtl de facturer ces munic. en conséquence	2001.8-7/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
10-11-64		Ad.	Ratifier décision prise par la C.T.M. le 28-10-64 d'acc. prix de \$0.35 le pied carré offert par Cité de Lachine comme indemnité d'exprop. de la lisière de terrain app. à la comm. et former des lots P.772 et p.1035 de --; et informer la Régie des Serv. Publ. (rés. 12).	1003.1-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
(3-2-314)				1-b

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalité)	1-A
17-10-61		Ad.	Clôture à mailles de chaîne le long du canal	1327-7
- - - -			dans limites --. Contrat à Dominion Steel &	
- - - -			Coal Corp. Ltd et divers autres endroits.	
13- 4-62	25- 4-62	Ad.	Appr. projet d'acte, acc. une servitude pour	130.3-1
- - - -	- - - -		remplacement de 2 séries de conduites d'égouts	
- - - -	- - - -		à -- sur terrains P-979- P.1024 et P.995	
3- 7-62		Ad.	Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de	RAGR-1
- - - -			trottoirs des rues comprises entre Trinitaires	
- - - -			limites de -- canal Lachine et Hamilton (groupe	
- - - -			256) \$5,225.	
7- 8-62		Ad.	Aut. en régie réfection de terre-pleins dans	2002.1-1
- - - -			Canal Lachine, boul. Monk, Trinitaires et --	
-- - -			groupe 339 - \$8,425.	
2- 5-63		Ad.	Fourn. et érection clôtures à mailles de chaînes	1327-7
- - - -			dans limites --. Est. finale - Payer et remb.	
- - - -			Dominion Steel & Coal Corp. Ltd re: contrat 17-10-61	
10- 6-63	12- 6-63	Ad.	Abroger rés. Conseil 1-12-55 expropriant imm.	1901.33-6/1
- - - -	- - - -		pour parc Angrignon; appr. projet acte par lequel	
- - - -	- - - -		Cité acquiert de -- terrains S/E Irwin est C.P.R.	
- - - -	- - - -		(lots P.1013 et P.1021-1 paroisse Lachine).	
11- 7-63	30- 7-63	Ad.	Abroger rés. 26-9-60 votant crédit \$680,000.	2001.8-5/1
- (8-2-614)-	- - - -		re: constr. 3 embranchements -- du collecteur	1-B.....

DOSSIER NO 1

540.22

LA SALLE

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-B
1-A.....			Rivière St-Pierre (bas niveau) etc...	
26- 9-63		Ad.	Fourn. et érection clôtures - Acc. def. et remb. retenue garantie à Dominion Steel & Coal (contrat 17-10-61).	1327-7
- - - -				
- - - -				
4- 6-64		Ad.	Payer compte Me Philippe Beauregard avocat adjoint de Ville \$69.90 re: frais Voyage et séjour à Québec le 20-5-64 lors étude du bill 175 détachant une propriété de Cité de -- et l'annexant à Ville Mtl.	Coll. Noms Philippe Beauregard
- - - -				
- - - -				
22- 7-64		Ad.	Présenter requête à la régie d'Épuration des Eaux de la P.Q. demandant la répartition du coût des trav. constr. coll. St-Pierre bas-niveau, pour chacune des munic. de La Chine, Côte-St-Luc --, Westmount, Ville St-Pierre, Mtl-Ouest, Hampstead et St-Laurent et permission pour Ville de Mtl de facturer ces munic. en conséquence.	2001.8-7/1
- - - -				
- - - -				
26- 3-65	31- 3-65	Ad.	Autoriser versement au Fonds de secours des sinistrés de -- \$12,600. re: permettre le paiement des 2 premiers mois de loyer des familles qui doivent être relogées.	-1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
16- 6-65	21- 6-65	Ad.	Voter un crédit de \$80,000. re: fourniture et érection	130.2-3/1
-(3-314)	- - - -			2-A.....

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	2-A
1-B.....			d'une clôture à mailles de chaîne sur le C/S du canal de l'aqueduc, des limites de -- jusqu'au	
- - - -	- - - -		boul. LaSalle et autour de la prise d'eau à	
- - - -	- - - -		l'ouest dudit boulevard -	
24- 9-65	1-10-65	Ad.	Approuver projet d'acte par lequel la Ville con-	280.16-1
- - - -	- - - -		vient de fournir pour 10 ans la quantité d'eau	
- - - -	- - - -		potable requise par la Cité de -- -	
19- 2-68	23- 2-68	Ad.	Art. 77 - Approuver échange de terrains avec --	130.3-3/1
- - - -	- - - -		par lequel la Ville acquiert une partie du lot	
- - - -	- - - -		974-85 C/S boul. LaSalle à l'ouest de la prise	
- - - -	- - - -		d'eau de l'aqueduc et cède une partie du lot 3607	
- - - -	- - - -		angle S/E St-Patrick et Irwin selon croquis 4141	
- - - -	- - - -		et plan L-7 LaSalle -	
27- 3-68	10- 4-68	Ad.	Art. 15- Modifier rés. du 13-9-67 en ajoutant	130.3-2/1
- - - -	- - - -		à la fin du paragraphe a) à l'exception de la	
- - - -	- - - -		partie triangulaire du lot 980, d'une superficie	
- - - -	- - - -		de 5149 pieds carrés, exproprié par la Cité de --	
- - - -	- - - -		pour élargissement de l'ave Dollard - charger	
- - - -	- - - -		le service des T.P. de modifier le plan A-5 Ville	
- - - -	- - - -		LaSalle -	
17- 4-68		Ad.	*26213 - App. projet subd. lot. (partie du) no	130.3-3/1
- - - -			3607 - du cadastre de paroisse MtI (coin sud-	
- (22-314)-			est des rues Irwin et St-Patrick) dossier 6027 -	2-B

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	2-B
17- 3-69		--	Lettre de -- transmettant résolution du Conseil	.22-1/1
- - - -			re: à la fluoration de l'eau.	
16- 8-67	13- 9-67	Ad.	art. 58 - Expropriation pour fins d'aqueduc mu-	130.3-2/1
- - - -	- - - -		nicipal immeubles sis à l'ouest de l'ave de la Vé-	
- - - -	- - - -		rendrye selon plan A-5 --	
12- 7-67		Ad.	Homologuer 5 ans selon plan A-6 -- lots P.978	130.3-2/1
- - - -			P. 979 et P.980 situés N/E ave Dollard et S/E	
- - - -			des voies du C.P.R. Cité -- re: aqueduc.	
18- 6-1970		Ad.	44282 - Informer Cité -- que Ville accepte les conditions énumérées	3182 5-3/1
- - - -			dans rés. du 12-5-1970 re: cession de l'assiette du boul. de la Vé-	
- - - -			rendrye dans limites de -- pour reconstruction dudit boulevard.	
16- 9-1970		Ad.	46369 - En appeler à la Régie des Services Publics de la décision	130.3-2/1
- - - -			rendue le 31-7-1970 par le Bureau des Expropriations de Mtl dans	
- - - -			cause de Alpin J. Frères Ltd propriétaire immeubles au N/E de l'ave	
- - - -			Dollard et S/E des voies C.P.R. expropriés aux fins de l'aqueduc	
- - - -			plan A-5 Ville LaSalle.	
17- 1-72		--	Ⓢ Résolution du conseil de -- demande la fluoration de	280.9-1/1
- - -			l'eau.	
8- 8-72		Ad	Ⓢ 59747 - Acc. déf. raccordement du collecteur Irwin de	2001.56-1/1
- - -			Cité de -- au collecteur Rivière St-Pierre (bas niveau)	
- (3-2-314)			dans la rue Notre-Dame.	
				FIN

- | | | |
|----------|---|----------|
| 17- 4-68 | Ad. #26189 - Faire exécuter travaux de réfection de | 2000.8-1 |
| - - - - | puisards dans territoire - à l'ouest de la route | |
| - - - - | transcanadienne, au nord des limites de la muni- | |
| - - - - | cipalité de Verdun et à l'est et au nord des li- | |
| - - - - | mites de la municipalité de -- 68W - 1P - | |
| 28- 5-69 | Ad. #34887 - Faire exécuter en régie la réfection | 2000.8-1 |
| - - - - | des puisards territoire de Ville situé au sud | |
| - - - - | du chemin de la Côte-St-Luc incluant chemin | |
| - - - - | de la Côte-St-Luc, au sud des limites des munic. | |
| - - - - | Hampstead, et Côte St-Luc et à l'ouest limites | |
| - - - - | de Mt1-Ouest au nord et à l'est limites de -- | |
| - - - - | (groupe 69W - 1P). | |

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-A
24- 9-65		Ad.	Louer 500 à 600 écrans à Ville de -- \$2./chacun	1686.2-1
-- -- --			à certaines conditions re: élect. munic. 7-11-65.	
17- 8-66		Ad.	Prolonger d'un an le congé avec traitement inté-	Coll. Noms
-- -- --			gral acc. au cap. Léo Paquin, officien en charge	Léo Lequin
-- -- --			du bureau de l'escouade de sécurité sociale du	
-- -- --			serv. de la police à condition que -- s'engage	
-- -- --			formellement à rembourser en tout la Ville de Mtl	
-- -- --			pour le traitement et les autres bénéfices payés	
-- -- --			au capitaine Lequin.	
20- 9-67		Ad.	#22034 - Prolonger, jusqu'au 18-12-68 congé avec	Coll.
-- -- --			traitement intégral acc. au cap. Léo Lequin offi-	Léo Lequin
-- -- --			cier en charge du bureau de l'escouade de sécurité	
-- -- --			sociale du serv. de la police, à condition que	
-- -- --			Ville -- s'engage formellement à remb. en tout	
-- -- --			Ville Mtl pour traitement.	
14- 4-67		Ad.	Art. 50 - Autorisation d'étendre le réseau du	1102.A-1
-- -- --			Métro jusqu'à un point dans la Ville de --	
-- -- --			(Bill 100 - art. 50).	
(3-2-314)				FIN

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-A
24-	4-63	Ad.	La-Ville est autorisée à étendre le réseau de transport en commun (ligne #4) d'un point situé près du parc Viger en passant sous le fleuve St-Laurent, à un point situé dans la Cité --. Les Villes de Mtl, --, St-Lambert et Jacques-Cartier sont autorisées à conclure avec le gouvernement fédéral tout accord nécessaire, lequel sera ratifié par le ministre des affaires munic. Tous biens du métro dans les territoires de ces Villes sont des biens non imposables (sauf pour lieu exploité par commerce) toutes constructions doivent être conformes aux règl. munic. des municipalités concernées (Bill 100 art. 40).	1102.A-1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
9-	1-64	Ad.	Approuver bail par lequel l'administration de la voie maritime du St-Laurent loue à Cité, au loyer annuel de \$40. a/c 1-7-63, 4 parcelles de terrains situées aux environs du pont Jacques-Cartier dans Cité de -- qui servent et serviront de chantier pour l'exposition 1967.	621.11-2/1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
19-	3-64	Ad.	Cité -- s'engage à contribuer à la Ville de Mtl sur une répartition de 40 ans commençant en 1967 une somme de \$3,300,000. ainsi que les int. re: construction du Métro -- angle Demontigny et	1102.18-2/1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- (2-2-64)-	- - - -			1-B.....

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-8
1-A.....			Saint-Denis à Mtl jusque dans territoire de --	
- - - -			et maintien de ce serv. de transp. d'une manière	
- - - -			continue.	
15- 7-65		Ad.	Tout accord prévoyant une contribution financière	1102.A-1
- - - -			entre Mtl et l'une des municipalités déjà nommées	
- - - -			à pleine force et vigueur après avoir été adopté	
- - - -			par un régl. des conseils munic. des parties inté-	
- - - -			ressées lequel ne requiert pas d'autres approba-	
- - - -			tions que celles du ministre des affaires muni-	
- - - -			cipales et de la Comm'n Municipale de Québec (Bill	
- - - -			100 art. 50).	
12- 5-66		Ad.	Que les serv. du lieutenant Jean-Paul Parent	Coll. Noms
- - - -			soient prêtés à Cité -- période 3 mois a/c du	
- - - -			16-5-66 à certaines conditions.	
19- 7-66		Ad.	Soumise communication du secrétaire de Corp.	260.2-1
- - - -			Mtl Métropolitain en date du 12-7-66 re: évalua-	
- - - -			tion des immeubles imposables de certaines muni-	
- - - -			cipalités situées sur l'île de Mtl ainsi que celles	
- - - -			des cités de Jacques-Cartier et de --	
10- 8-66		Ad.	Prolonger les services du lieutenant Jean-Paul	Coll. Noms
- - - -			Parent du service de la police à la Cité -- jus-	
- (2-214)			qu'au 15-9-66 inc. aux mêmes conditions que celles	2-A.....

MAISONNEUVE (ANCIEN HOTEL-DE-VILLE)

VOIR:

RUES: ONTARIO RUE, 4120 EST

285.26

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-A
9- 6-64		Ad.	Commissionner MM. Leslie Roberts & Yves Thériault	395.10-1
- - - -			d'écrire une histoire de la Ville de --, en s'ins-	
- - - -			pirant des mêmes matériaux et traitant leur su-	
- - - -			jet dans leur forme propre; leur payer \$4,500.;	
- - - -			et prier le Maire de mettre au point avec les au-	
- - - -			teurs les détails de cette collaboration.	
27- 2-64		Ad.	La Charte de Mtl est modifiée dans la version	-1
- - - -			française en en remplaçant par le mot "Ville" le	
- - - -			mot "Cité" chaque fois que celui-ci est employé	
- - - -			pour désigner la Ville -- (Bill 100 - art. 4).	
17- 5-40		Ad.	Loi du gouvernement provincial soumettant Mtl	-1/1
- - - -			au contrôle de la (Comm'n Munic. du Québec)	
22- 5-40	3- 7-40	Ad.	Délégation à Me Honoré Parent des pouvoirs de	-1/1
- - - -	- - - -		la (Comm'n Munic. du Québec)	
	7- 5-41	Ad.	Que la Ville Mtl soit soustraite à la juridic-	-1/1
	- - - -		tion de la (Comm'n Munic. du Québec)	
20- 6-41	4- 9-41	Ad.	Communication du Ministre des affaires municipa-	-1/1
- - - -	- - - -		les re: juridiction de la (Comm'n Munic. du Québec)	
21-12-43	1- 3-44	Ad.	Démission de Me Honoré Parent comme administra-	-1/1
- - - -	- - - -		teur délégué de la --(Comm'n Municipale du Québec)	
(3-2-314)			1-B	

DOSSIER NO. 1

540.31

MONTREAL

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

(Municipalités)

1-B

9- 3-44

Ad.

Suspension du contrôle des affaires de la Cité
par la Comm'n Munic. du Québec

-1/1

- - - -

MONTREAL-EST

MUNICIPALITE

1-A-

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.
18-12-62 - - - -		Ad.	Entreprendre pour parler avec autorités de -- re: contrat pour fourn. de l'eau dans ce territoire.	280.6-1/1
22-10-64 - - - -		Ad.	Radier \$13,541.11 réclamé de -- re: approvisionnement d'eau au compteur pour le bain public au no. 11,155 est, Notre-Dame, pour années 1952-53 à 1963-64.	280.6-1/1
7- 4-65 - - - -		Ad.	Fourn. et pose d'une conduite de 16" en béton armé dans le boul. Métropolitain, à Montréal-Est-Demander soum.	2000.5-13/1
6- 5-65 - - - -		"	Fourn. et pose d'une conduite de 16" en béton armé dans le boul. Métropolitain, à Mtl-Est- Ouvert. soum. re: demande 7-4-65.	2000.5-13/1
18- 5-65		"	Réfection de puisards à divers endroits.	2000.8-1
20- 5-65 - - - -	21- 6-65 - - - -	"	Fourn. et pose d'une conduite de 16" en béton armé dans le boul. Métropolitain, à Montréal-Est - Contrat à Desourdy Construction Ltée - re: ouvert. 6-5-65.	2000.5-13/1
15- 9-65 - - - -		"	Convoquer, par avis spécial d'au moins 30 jrs francs dûment signifié, la Ville -- à une conférence tenue aux lieu, jour et heure indiqués dans l'avis, re: projet d'homologation, dans --, de ave. Broadway, entre Sherbrooke et boul. Métropolitain et de son prolongement	4685.1-2/1 1-B

COMITÉ MONTREAL	CONSEIL NORD	déc.	MUNICIPALITE	540 1-B
.....	(suite 1A)	depuis le boul. Métropolitain jusqu'à la limite nord de cette ville, pour son raccordement éventuel à une artère du boul. R.D.P. (59e ave.).	
15- 9-65		Ad.	Convoquer, par avis spécial d'au moins 30 jrs francement signifié, les villes d'Anjou et -- à une conférence tenue aux lieu, jr et hre indiqués dans l'avis, re: projet d'homologation d'une artère principale N/S chevauchant limite des villes d'Anjou et -- dans sa partie nord et se raccordant au boul. Bourget de ville d'Anjou dans sa partie sud (selon article 545 de charte)	3642.1-2/1
18-11-65		Arc.	Soumise communication du secrétaire de La Corporation de Mtl Métropolitain transmettant à ce Comité copies d'une rés. de ladite Corp., en date du 29-10-65, corrigéant, d'après le jugement de la Comm. munic. du Québec du 12-10-65, l'évaluation des immeubles imposables de Ville de -- uniformisée par La Corp. de Mtl Métrop. par rés. 12-8-65, réduisant ce montant à \$101,525,765.	260.2-1
31- 5-66		Ad.	Travaux de réfection de puisards à l'ouest des limites de la municipalité de -- et au nord de la rue Belle-rive.	2000.8-1
				2-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.
10- 5-67		Ad.	Homologuer 5 ans, selon plan K-10/U-176-3 les bandes de terrains en rouge à proximité de la 62ème ave, entre les limites nord de Mtl-Est et le boul. Gouin, b) Homologuer 5 ans la bande de terrain de 125' selon plan K-10/U-176-5 depuis la ligne de rue, en vert, nord du Bld Metropolitain jusqu'à la limite nord de Mtl-Est re: compléter à 125' l'emprise de la rue Broadway dans ces dites limites.	4685.1-2/1
18-10-67		Ad.	*22573 - Présenter à Régie serv. publics requête pour autoriser Ville à dresser comptes d'eau - a) en établissant min. à \$30. et \$75. resp. pour 2ème sem. 1966-67 qui couvre une période de 9 mois b) en établissant min. à \$10. et \$25. pour 1er sem. 1967-68 couvrira consommation pour période de 3 mois seulement.	280.6-1/1
30-11-67		Ad.	*23475 - Faire déclarer nulle et nul effet d'homologation des rues Marien et St-Cyr entre la rue Sherbrooke et le boul. Métropolitain, décrétée par la Ville de Montréal Est et ratifiée par jugement de la Cour supérieure le 12-7-67 re: fermeture de Broadway et remplacer par artère St-Cyr-Marien -	4685.1-2/1
				2-B

(Municipalités)

1-A

13- 9-61 - - - - - - - -	Ad. \$6,500. pavage entre bordure et trottoir quadrilatère borné par Sherbrooke, C.N.R., -- fleuve St-Laurent -	2002-1
12- 7-62 - - - - - - - -	Ad. Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs dans quadrilatère Sherbrooke, --, St-Laurent et boul. Morgan - groupe 263 - \$4,850.	RAGR-1
16- 7-63 - - - - - - - -	Ad. Autoriser en régie réfection puisards dans territoire nord fleuve St-Laurent ouest -- (groupe 63E - 3P) -	2000.8-1
6- 5-64 - - - - - - - - - - - -	Ad. Homologuer 5 ans pour fins voies publiques, pour fins de parcs publics et pour fins d'aménagements d'abords des immeubles dans quadrilatère Sherbrooke St-Donat Ville d'Anjou et -- Plan 6-B)	2300.3-1
23- 6-64 - - - - - - - - - - - -	Ad. Autoriser en régie réfection puisards dans territoire nord fleuve St-Laurent - ouest -- (groupe 64E - 9P) - et sud ville d'Anjou et St-Léonard, ouest -- (groupe 64E - 10P) -	2000.8-1

31- 6-66	Ad.	Autoriser directeur du service V.P. faire exé- cuter revêtement de terre-pleins entre bordure et trottoir dans limites sud de Cité St-Léonard et Ville d'Anjou vers sud et limites-- vers l'ouest (groupe 66E - 60) - Somme de \$9,500.	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
17- 4-68	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - dans territoire - au nord du fleuve St-Laurent - et à l'ouest des limites de la mu- nicipalité de --, y compris limites du quartier R.D.P. - groupe 68E -1P -	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux de réfection de puisards dans territoire situé au nord du fleuve St-Laurent et à l'ouest des limites de la municipalité de -- Groupe 67E - 1P -	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
28- 5-69	Ad.	#34888 - Réfection puisards dans territoire Ville Mtl situé au nord fleuve St-Laurent et à l'ouest limites munic. -- y compris terri- toire situé dans limites quartier R.D.P. Groupe 69E-1P	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		
				1-A
6- 8-63		Ad	Ⓡ Abroger rés. 2-8-56 homologuant immeubles requis pour une voie prolongeant la rue Viau & 37e Avenue dans Cité & rejoindre la 4e Avenue & ensuite la rue Ste- Gertrude dans --; une voie continuant la rue Dickson à travers St-Léonard & -- jusqu'à la R.D.P.; une voie continuant la rue Langelier, puis utilisant l'emprise des C.N.R. dans St-Léonard & se continuant à travers -- jusqu'à R.D.P.; l'élargissement du boul. Leduc à travers --.	560.1-1
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
10-10-63		"	Ⓡ Louer 61 écrans à C.E.C.M. (prix \$1. chacun) re: élec- tion municipale 4-11-63 à --.	1686.2-1
- - -				
24-10-63		"	Ⓡ Mod. rés. 10-10-63 en remplaçant 61 écrans par 66 écrans re: élection municipale 4-11-63 à --.	1686.2-1
- - -				
22- 7-64	28- 7-64	Ad	Ⓡ Appr. proj. conv. pour fourniture de l'eau pour période 10 ans, par Ville de Mtl à la Ville de --.	280.11
- - -	- - -			
2- 4-65	7- 4-65	Ad	Appr. proj. d'acte par lequel Cité de -- accorde à Ville de Mtl la permission de passer dans certaines rues de son territoire une conduite maîtresse de 30" diam. pour desservir le district de R.D.P. et est désigné pour agir comme mandataire de Ville pour procéder à la pose de cette conduite - Voter \$430,000.	-1
- - -	- - -			
- - -	- - -			
- - -	- - -			
- - -	- - -			
- - -	- - -			
(3-2-314)			1-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		1-B
22- 4-65		Ad	Ⓜ Retenir services de la société Giroux et Filion pour agir à titre d'évaluateurs dans la cause d'expropriation de Cité de -- -vs- la C.T.M. devant la Régie des Services Publics (rés. 51).	1003.10-1
- - -				
15-12-65		"	Ⓜ Louer 35 écrans à -- \$1. chacun - Retour le 20-12-65 - re: référendum le 18-12-65.	1686.2-1
- - -				
24- 5-66		Ad	Remb. à Cité -- \$315,883.96 re: déboursés effectués au 1-2-66 par ladite Cité re: construction d'une conduite maîtresse pour desservir le district de R.D.P.	-1/1
- - -				
3-11-66		Ad	Ⓜ Louer 13 écrans à la --, ils doivent être rapportés 10-11-66 au plus tard.	1686.2-1
- - -				
14- 6-67		Ad	Payer à Cité de -- \$39,000.36 re: déboursés effectués par cette Cité re: construction d'une conduite maîtresse de 30" diamètre pour desservir le district R.D.P.	-1
- - -				
24- 7-68		Ad	28657 - Remb. \$989.34 représentant une déduction faite en trop sur sa réclamation à la Ville pour déboursés effec. relativement à la constr. d'une conduite maîtresse de 30" diamètre pour dess. le district de R.D.P.	-1
- - -				
26- 1-69		Ad	Ⓜ 32241 - Aut. avocat se substituer aux avocats Leroux & Guay dans les 13 causes énumérées dans son rapport.....	120.6-1/2
- (2-314)				2-A

DOSSIER NO :

540.17

(Municipalités)

MONTREAL-NORD

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		2-A
1-B.....	du 11-12-68 et poursuivre procédures devant les tribunaux,	
15- 4-70	21- 4-70	Ad	Ⓜ 4376 art. 33 - Appr. acte d'échange par lequel la Ville acquiert de la -- lots P.120-1, -9, -10 au nord du boul. Gouin, entre Gingras et Touchette en échange des lots P.121-7, et -8 P.104, P.104-15-16, P.119 entre Gingras et Cadieux selon plan E-6 -- re: égout collecteur du nord (émissaire O-8) et rue projetée --.	2001.16-5/1
- - -	- - -			
- - -	- - -			
- - -	- - -			
- - -	- - -			
3- 8-71		Ad	Ⓜ 53424 - Prêter services inspecteur-chef Henri-Paul Vignola du service de la police pour 6 mois.	C.N. 204745
- - -		"		
14- 9-71		"	Ⓜ 54276 - Prêter à -- pour 3 mois, serv. du lieutenant-détective Robert-Fradet.	C.N. 5045
- - -		"		
14- 9-71		"	Ⓜ 54276 - Prêter à -- période 3 mois services du lieutenant-détective et du lieutenant Jean-Paul Cloutier.	C.N. 206403
- - -		"		
23-11-71		"	Ⓜ 55511 - Prêter au service santé -- période 24-11 au 31-12-71 incl. services du docteur Robert Cloutier, médecin vétérinaire div. de l'inspection des aliments.	C.N. 9475
- - -		"		
- - -		"		
28-12-71		"	Ⓜ 56117 - Prêter à -- période add. 3 mois, soit du 15-12-71 au 15-3-72 services lieutenant Jean-Paul Cloutier du service de la police.	C.N. 206403
- - -		"		
- - -		"		
19- 1-72		"	Ⓜ 56488 - Aut. dép. \$10,600 re: achat et installation systèmes d'éclairage dans secteur: Fleury, Iberville,	2000.6-1/3
- - -				
- (3-2,314)			C.N.R. --.	FIN

(Municipalités)

1-A

- | | | | |
|----------|-----|---|----------|
| 16- 7-63 | Ad. | Autoriser en régie réfection puisards dans territoire sud R.D.P. ouest -- et Ville St-Michel groupe 63N - 2P+ | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 23- 6-64 | Ad. | Autoriser en régie réfection puisards dans territoire sud R.D.P. ouest Ville -- et St-Michel - groupe 64N - 7P- | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 12- 4-67 | Ad. | Faire exécuter travaux réfection puisards dans territoire au sud des R.D.P. de l'ave Papineau vers l'ouest et à l'ouest des municipalités de St-Michel et de --, et territoire au nord de la C.P.R. de l'ave Papineau vers l'ouest et à l'ouest des limites des mun. de St-Michel et de -- Groupe 67N - 2P et 4P- | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 7- 6-67 | Ad. | Autoriser en régie revêtement terre-pleins entre la bordure et le trottoir - groupe 67N-2 - territoire situé au nord des voies de chemin fer C.P.R. à l'ouest des municipalités de St-Michel et -- et de l'ave - Papineau vers l'ouest - | RAGR-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |

1-B

(Municipalités)

1-B

17- 4-68

- - - -
- - - -
- - - -

Ad. #26189 - Faire exécuter travaux de réfection de
puisards - au sud de R.D.P. à l'ouest des limi-
tes des municipalités de --, et St-Michel et
l'ave Papineau vers l'ouest - groupe 68N-3P- 2000.8-1

28- 5-69

- - - -
- - - -

Ad. #34888 - Réfection puisards au sud de R.D.P.
à l'ouest et au sud de munic. Mtl-Nord et à
l'ouest de munic. St-Léonard. (groupe 69N-2P) 2000.8-1

(Municipalités)

1-a

1- 5-62	Ad.	Conduits souterrains dans secteur borné par Sherbrooke, C.P.R., Walkley et -- Demander soumissions (contrat 128).	ALDS-3
- - - -			
- - - -			
3- 7-62	Ad.	Aut. en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs des rues comprises entre Cité d'Outremont, Van Horne, Hampstead, Côte St-Luc, --, C.N.R., St-Rémi Westmount et chemin Remembrance (groupe 257 -) \$9,225.	TAGR-1
-- -- --			
- - - -			
- - - -			
17- 7-62	Ad.	Conduits souterrains et puits d'accès - Ouvrir soumissions (demande 1-5-62)	ALOS-79
- - - -			
2- 8-62	Ad.	Conduits souterrains et puits d'accès - Contrat à Common Constr. Co. Ltd (ouv. 17-7-62).	ALCA-72
- - - -			
19-11-62	Ad.	Eclairage, signaux de circulation et avertisseurs d'incendie dans quadrilatère Sherbrooke, C.P.R., Walkley et -- Demander Soumissions.	ALDS-6 2
- - - -			
- - - -			
20-12-62	Ad.	Eclairage et signaux de circulation et avertisseurs d'incendie - Ouv. soum. (demande 19-11-62)	ALOS-128
- - - -			
8- 1-63	Ad.	Conduits souterrains - Remb. dépôt à Common Constr. Ltd (contrat 2-8-62).	ALAE-1
- - - -			
24- 1-63	Ad.	Eclairage, signaux circulation et avertisseurs d'incendie - Contrat à Bédard-Girard Ltée	ALCA-1 1-B.....
- - - -			

1-A.....		(ouv. 20-12-62) (souv. 4915).	
5- 3-63	Ad.	Eclairage, signaux de circulation et avertisseurs d'incendie dans quadrilatère Sherbrooke, C.P.R. Walkley et -- (formule 110).	TC-1
- - - -			
- - - -			
10- 4-64	Ad.	Autoriser en régie refection puisards dans limites de -- vers est (groupe 64W - 6P).	2000.8-1
- - - -			
28- 5-69	Ad.	#34887 - Faire exécuter en régie la refection des puisards territoire de Ville situé au sud du chemin de la Côte-St-Luc incluant chemin de la Côte-St-Luc, au sud des limites des munic. Hampstead, et Côte-St-Luc et à l'ouest des limites de -- au nord et à l'est limites de La Salle (groupe 69W-1P)	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			

MONT-ROYAL

MUNICIPALITES

1-A

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

540.9

4-12-61		Ad.	Transmettre aux autorités de -- copie de rés. re: ouvert. 3567.1-2/1
- - - -			boul. Cavendish et rampes d'accès; prolongement de
- - - -			Royalmount jusqu'au boul. Cavendish; ouverture rue au
- - - -			N/S du chemin privé du C.P.R. jusqu'à la rue Royalmount
- - - -			le tout faisant partie de la cour de Liesse; entamer
- - - -			pour parler avec autorités du C.P.R. afin de réserver
- - - -			pour rampes d'accès au boul. Cavendish projeté, terrains
- - - -			faisant partie mun. Côte St-Luc; permettre que le che-
- - - -			min privé dans prolongement rue Paré puisse devenir
- - - -			publique; ouvrir rue N/S s'étendant de Royalmount pro-
- - - -			longée au chemin privé (rue Paré) et demander Hydro-
- - - -			Québec de déplacer pylône situé sud des voies du C.N.R.
- - - -			et est du boul. Cavendish.
6-12-61	12-12-61	"	Approuver projet d'acte re: vente à -- de 2 conduites -2/1
- - - -	- - - -		d'eau et accessoires; l'une boul. Décarie, C/O, entre
- - - -	- - - -		Sorel et chemin Côte-de-Liesse et l'autre chemin Côte-
- - - -	- - - -		de-Liesse, entre boul. Décarie et chemin Rockland.
12- 1-62		Ad.	Approuver projet de subd. du lot F.573, 574, 575 de la 212-1
- - - -			paroisse de St-Laurent, dans cour de triage du C.P.R.
- - - -			entre Villes de Côte St-Luc, et Mont-Royal, sud voies
- - - -			du C.N.R.

1-B

COMITÉ MONT-ROYAL	CONSEIL	DÉC.	(MUNICIPALITÉS)	1-B	540.9
9- 2-62		Ad.	Approuver projet de subd. du lot P.2648 de la paroisse St-Laurent, appartenant au C.P.R., ouest de --, sud des voies du C.N.E.		212-1
14- 6-62	21- 6-62	"	Approuver projet d'acte par lequel -- accepte de fournir et drainer immeuble projeté par J.W. Mills & Sons Ltd. sur lot 2648-1 paroisse St-Laurent à 20' au S/O de l'extrémité S/O de rue Ferrier.		280.2-1/1
20- 6-62		"	La Ville est autorisée à étendre le réseau de transport en commun (métro) dans les villes de Westmount, Outremont, Saint-Laurent, et --. Ces biens sont des biens non imposables quant aux taxes mun. générales et spéciales autres que les taxes commerce. Tous les biens utilisés pour fins de métro sont exempts de taxe scolaire sauf constructions en surface à l'intérieur desquelles des commerces sont exercés etc., (Bill 100 - art. 79).		1102.A-1
12-10-62		"	Abroger rés. 4-12-58 et 24-3-60 - re: hom. autostrade Décarie et hom. 5 ans immeubles au sud de Cité Côte St-Luc (autostrade Décarie) - Convoquer les représentants de Côte St-Luc et -- pour prendre connaissance du projet. Recommander au conseil d'abroger rés. conseil du 3-8-61 expropriant les immeubles et se désister		1103-1

(suite 2A)...

MONT-ROYAL

MUNICIPALITE

2-A

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

540.9

(suite 1B)

- - - -			de toutes procédures pour cette expr. - Effacer lignes hom. du 9-3-61 - C/O Décarie entre C.P.R. et Métrop. et hom. 5 ans im-eubles entre Côte St-Luc et -- pour fins de voie publique.	
6-12-62		Ad.	Payer compte de Me John Rowat \$159.70 re: rés. conseil 21-6-62.	280.2-1/1
19-12-63	23-12-63	Ad.	Approuver projet d'acte par lequel A.J.G. D'Hondt, ses successeurs et ayants droits s'engagent à rembourser à Cité toutes sommes qu'elle paiera à -- selon acte du 23-12-63 au Conseil re: fourn. d'eau.	280.10-2/1
19-12-63	23-12-63	"	Approuver rprojet d'acte par lequel -- consent & accepte en lieu et place de Cité de Mtl à fournir l'eau et de drainer les maisons de J.A.G. D'Hondt projette de construire sur les lots 91-6E-2 et 3.	280.10-2/1
10- 3-64		Ad.	Payer compte de Mes Rowat, VanVliet, Talpis et Campbell, notaires, de \$49.10 re: honoraires pour l'acte intervenu entre Ville de Mtl et Ville de --, par lequel cette dernière consent et accepte de fournir l'eau et drainer les maisons de M. A.J.G. D'Hondt et percevoir de M. A.J.G. D'Hondt \$49.10 re: acte précité.	280.10-2/1

2-B

28- 6-62	Ad.	Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs des rues comprises entre R.D.P., Papineau, Villeray, St-Roch, --, Cité de St-Laurent et Ville de Saraguay (groupe 254) - \$9,200. et	RAGR-1
- - - -		entre St-Roch, Villeray, Papineau, C.P.R. - Cité d'Outremont et --, (groupe 254) - \$9,250.-	
7- 8-62	Ad.	Autoriser en régie réfection de terre-pleins dans Décarie, --, Vimy et Côte-Ste-Catherine (groupe 347) - \$6,200.-	2002.1-1
- - - -			
16- 7-63	Ad.	Autoriser en régie réfection de puisards dans territoires nord C.P.R. est Ville Outremont, --, et St-Laurent (groupe 63N - 5P)-	2000.8-1
- - - -			
20- 8-63	Ad.	Subd. (3950) - lot 91-65P. C/S Geneva Crescent (--) ouest Dieppe-	4344.2-1
- - - -			
1- 6-64	Ad.	Réfection des puisards dans territoire des limites de -- vers sud (groupe 64W - 7P)-	2000.8-1
- - - -			
23- 6-64	Ad.	Autoriser en régie réfection de puisards dans territoire nord voies C.P.R., est Villes Outremont, -- et St-Laurent (groupe 64N - 10P.)	2000.8-1
- - - -			

12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux de réfection de puisards dans territoire situé au sud de R.D.P. et à l'est limites des municipalités de Pierrefonds, St-Laurent, -- et Outremont -	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux de réfection de puisards dans territoire à l'est des limites des municipalités, de Hampstead, et de Côte-St-Luc et au sud limites de Municipalité de -- -	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
7- 6-67	Ad.	Autoriser en régie revêtement de terre-plein entre la bordure et le trottoir - Groupe 67N-1 - Territoire limité par les municipalités de Pierrefonds, St-Laurent, Mont-Royal, Outremont à l'est et au nord par les voies de la Cie C.P.R. -	RAGR-1
- - - -			
- - - -			
2- 8-67	Ad.	Faire exécuter, en régie, revêtement de terre-plein entre la bordure et trottoir dans territoire à l'ouest de l'ave Atwater et chemin de la Côte-des-Neiges et au sud des limites de -- -	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
17- 4-68	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - dans territoire - au sud de R.D.P. et à l'est des limites des municipalités de Pierrefonds	2000.8-1
- - - -			
- - - -			

1-B.....			Saint-Laurent, -- et Outremont - groupe 68N-1P	
- - - -			au nord des voies de la C.P.R. et à l'est des	
- - - -			municipalités d'Outremont, --, St-Laurent et	
- - - -			Pierrefond groupe 68N - 2P	
27- 9-68	30- 9-68	Ad.	#3072 - Projet d'acte avec C.P.R. acc. à la	2001.15-3
- - - -	- - - -		Ville servitude du prix de \$400. par année	
- - - -	- - - -		sur lot P579-580 et 580-2 pour égout collecteur	
- - - -	- - - -		N.D.G. entre Chemin Côte-de-Liesse et lot 95	
- - - -	- - - -		limite de la Munic. de Mt-Royal selon Plan C-59	
- - - -	- - - -		Côte-des-Neiges.	
28- 5-69		Ad.	#34888 - Réfection puisards au nord voies du	2000.8-1
- - - -			C.P.R. à l'est et au nord munic. d'Outremont	
- - - -			et à l'est limites munic. Mont-Royal - Groupe	
- - - -			69CN-2P.	
28- 5-69		Ad.	#34887 - Réfection puisards au nord du chemin	2000.8-1
- - - -			Côte-St-Luc excluant le chemin de la Côte-St-	
- - - -			Luc, à l'ouest limites munic. Hampstead, au nord	
- - - -			et à l'ouest limites munic. Côte-St-Luc et au	
- - - -			sud limites munic. -- y compris territoire de	
- - - -			Ville Mtl entre limites munic. Hampstead, Côte-	
- - - -			St-Luc, St-Laurent et -- (groupe 69W -3P).	

DOSSIER NO.:

540.37

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

1-A

7- 4-71

--

Lettre de la Cité de -- re: assurance chômage

-1/1

(Municipalité)

OSHAWA

(3-2-314)

(Municipalité)

OUTREMONT

Contrats entre certaines municipalités
et la Mtl Water & Power Co.

VOIR:

25055-011 3e série

Statut du Québec

25-26 George V (1935) ch: 112

OUTREMONT

Municipalités)

1-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		
				540.12
11- 4-62	24- 4-62	Ad.	Approuver règl. 2730 re: prix ou taux eau dans Cité	475.68
-- -- --	-- -- --		-- pour 1962-63.	
20- 6-62		"	La Ville est autorisée à étendre le réseau de transport en commun (métro) dans les ville de Westmount,	1102.A-1
-- -- --			--, St-Laurent et Mont-Royal. Ces biens sont des biens	
-- -- --			non imposables quant aux taxes mun. générales et spéciales autres que les taxes commerce. Tous les biens	
-- -- --			utilisés pour fins de métro sont exempts de taxe scolaire sauf constructions en surface à l'intérieur des-	
-- -- --			quelles des commerces sont exercés etc.. (Bill 100-art. 79)	
26- 6-62		"	Payer compte \$75.50 de L. Roberge, direct. des finances	-1
-- -- --			pour voyage à Québec les 19 et 20-6-62 re: bill de --.	
26- 6-62		"	Payer compte \$39.55 de Me Armand Pagé, avocat adjoint	-1
-- -- --			au Contentieux munic. pour voyage à Québec les 19	
-- -- --			et 20-6-62 re: projet de Cité de -- et taxe d'eau imposée par Cité de Mtl.	
28- 6-62		"	Payer compte \$23.50 de Lactance Roberge, direct. des	-1
-- -- --			finances pour voyage à Québec le 26-6-62 re: étude	
-- -- --			projet de loi concernant --.	
3- 7-62		"	Payer compte \$71.98 de Lucien Saulnier, président du	-1
-- -- --			Comité exécutif pour voyage à Québec les 19 et 20-6-62	
-- -- --			re: étude du projet de loi concernant --.	

1-B

COMITÉ OUTREMONTE	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-B	540.12
5- 4-63	25- 4-63	Ad.	Approuver règl. 2819 pour diverses taxes et détermination prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Cité dans --.		475.66
-- -- --	-- -- --				
24- 9-63		"	Payer \$275.38 à -- re: dommages à un lampadaire C/O Hutchison, en face du 5900, le 22-2-63.		465-22
-- -- --					
24- 9-63	30-10-63	"	Approuver règl. 2882 modifiant règl. 2319 re: imposer pour exercice 1963-64 diverses taxes et déterminer prix approvisionnement eau fournie par Cité dans Cités -- Westmount.		475.66
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
13- 3-64	8- 4-64	Ad.	Approuver règl. 2940 re: imposer pour exercice 1964-65 diverses taxes et déterminer prix approvisionnement eau fournie par Cité dans Cités Westmount et -- et loyer pour occupation du domaine public.		475.65
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
14- 4-65	22- 4-65	"	Approuver règl. 3118 re: imposer pour exercice 1965-66 diverses taxes, et déterminant le prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Ville et le loyer pour occupation du domaine public.		475.79-1
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
-- -- --	-- -- --				
18- 5-65		"	Faire exécuter trav. de réfection de puisards à divers endroits.		2000.8-1
-- -- --					
18- 5-65		"	Faire exécuter trav. de réfection de puisards à divers endroits.		2000.8-1
-- -- --					

OUTREMONT

municipalité

2-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.12
15- 7-65		Ad.	Tout accord prévoyant une contribution financière entre la ville de Montréal et une municipalité où s'étend le réseau de transport en commun décrit aux articles 966a, 966b et 966c peut être conclu au moyen d'un régl. adopté par le conseil municipal de chacune des parties intéressées; ce règlement ne requiert que l'approbation du ministre des affaires municipales et de la Commission municipale de Québec. (Bill 100- art. 51)	1102.A-1
1- 9-65		Ad.	Payer \$35.75 à -- re: câble souterrain endommagé.	465-38
20- 1-66		Ad.	Payer \$170.61 à -- re: câble souterrain.	465-40
27- 4-66		"	Payer compte de Cité -- \$8,633.73 re: coût des trav. de construction d'un pavage et de trottoirs sur le chemin de Côte-Ste-Catherine, du boul. Mont-Royal en gagnant le nord, exécutés dans les limites de la ville de MtL. re: Crédit 21-6-65-Conseil.	ALCV-21
12- 4-66	22- 4-66	Ad.	Imposition pour exercice 1966-67 de diverses taxes, et détermination du prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Ville et du loyer pour occupation du domaine public.	475.90
3- 5-66	6- 5-66	"	Soumis projet régl. modifiant régl. 3303 intitulé:	475.90

COMITÉ OUTREMONT	CONSEIL	déc.	MUNICIPALITE	2-R	540.12
.....	(suite 2A)	Imposition pour exercice 1966-67 de diverses taxes, et déterminer prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Ville et loyer pour occupation du domaine public".		
14- 4-67		Ad.	Art. 84 - l'Evaluation du réservoir Bellingham appa- raissant au rôle de la municipalité d'Outremont pour l'année 1966 ne peut être majorée pour les exercices financiers 1967-68 (Bill 100 - art. 84)		133.2-2/1
13- 3-68		Ad.	Lettre de la -- re: à la tenue d'un référendum afin autoriser la construction d'un immeuble de 10 étages C/N Bernard entre Wiseman et Outremont -		-1
27- 6-68		--	Lettre de la Cité -- re: uniformisation de l'évalua- tion des propriétés.		-1
13-12-68		--	Cotisations annuelles municipales commençant le 1-1-69 et cotisations scolaires 1968-1969 -		-1
13- 5-69		Ad.	*34516 - Autoriser réfection puisards territoire situé sud boul. Crémazie à l'est limites de muni- cipalité Mt-Royal au nord et à l'est limites muni- cipalité d'Outremont - Montant \$5,000.		2000.8-1

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		3-A
16-7-68		AD	® (36194) Faire exécuter trav. de forage et de pose de tubes piézométriques dans territoire de Cité -- aux abords inters. rues Stirling et Willowdale.	3874.8-2/1
7-9-71		AD	® (54124) Retenir serv. de Mes Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin & Lapointe de représenter la Ville-- Cité de Westmount, Ritz-Carlton Co., W.E. Kesler et règl. d'imposition des taxes 4245.	475-146
26-10-71		"	® 54996 - Ratifier procédures contre la ville d'Outremont en recouvrement de \$251.18 re: dommages causés à la propriété de la Ville le 21-4-71.	465-97
- - -				
9-6-72		--	Fuite d'eau dans le système d'aqueduc.	.12-1
21-9-72		--	Lettre de la -- re: changement du nom "chemin Bellingham" en celui de Vincent d'Indy".	.12-1
- - -				
14-11-72		Ad	61188 - Se conformer au jugement rendu 30-6-72 par juge Jean Filion dans cause -- vs- ville Mtl, en recouvrement de cotisations scolaires pour les années 1968-69, 1969-70 sur le complexe immobilier connu sous le nom "Réservoir Bellingham" et payer \$94,339.24. à --.	.12-1
- - -				
14-11-72		Ad	61189 - Offrir à -- \$113,131.29 en règlement de sa réclamation pour taxes scolaires des années 1970-71. à 1972-73 sur le réservoir Bellingham.	.12-1
- - -				
14-11-72		"	® 61263 - Retenir services de la maison d'ing. conseils Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. de Mtl re: études.	475.146
- (3-2314)				3-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		3-B
3-A.....	d'évaluation et de tarification nécessaires en vue de la preuve à offrir devant la Régie des Eaux du Québec, pour établir et justifier les taux de l'eau que la Ville peut imposer aux contribuables de --.	475.146
21-11-72		Ad	® 61426 - Retenir services professionnels de Edgar Fournier ing. (300 heures) re: coordonner les études, etc., re: requête devant la Régie des Eaux du Québec pour fixer le taux pour fourniture d'eau imposé aux contribuables de --.	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
24-11-72		"	® 61429 - Retenir services de la maison d'ing. conseil Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. de Mtl conjointement avec société Black & Veatch de Kansas City, Missouri, U.S.A. re: études d'évaluation et de tarification nécessaires en vue de la preuve à offrir devant la Régie des Eaux du Québec, pour établir et justifier les taux de l'eau que la Ville peut imposer aux contribuables de -- et abroger rés. 61263 du 14-11-72.	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
12-12-72		"	® 61767 - Retenir services de Me François Mercier de l'étude Stikeman, Elliott & al. et accorder à ces derniers mandat de représenter la Ville devant la Régie des Eaux du Québec en vue de la détermination du prix de la fourniture de l'eau dans -- pour exercice commençant le 1-5-73.	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
(3-2-314)				

(Municipalités)

1-A

13- 9-61	Ad. \$2,600. pavage entre bordure et trottoir quadrilatère borné par Côte-Ste-Catherine, Marie-Guyard, Côte-des-Neiges, et -- -	2002-1
- - - -		
13- 9-61	Ad. \$5,000. pavage entre bordure et trottoir quadrilatère borné par boul. St-Laurent, --, C.P.R., Jean-Talon -	2002-1
- - - -		
- + - -		
28- 6-62	Ad. Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs des rues comprises entre St-Roch, Villeray, Papineau, C.P.R., -- et Ville Mont-Royal - groupe 254 - \$9,250.-	RAGR-1
- - - -		
- - - -		
- - - -		
3- 7-62	Ad. Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs des rues comprises entre --, Van Horne Villes d'Hampstead, Côte-St-Luc, MontréalOuest - C.N.R., rue St-Rémi, Cité de Westmount et chemin Remembrance (groupe 257) - \$9,225.-	RAGR-1
- - - -		
- - - -		
- - - -		
7- 8-62	Ad. Autoriser en régie réfection de terre-pleins dans Cité de Westmount, Victoria, Côte-Ste-Catherine, et -- (groupe 348) \$7,900. et dans Van Horne -- Maplewood et Victoria (groupe 349) - \$6,125.	2002-1-1
- - - -		
- - - -		
- - - -		

1-B

16- 7-63	Ad.	Autoriser en régie réfection puisards dans terri-	2000.8-1
- - - -		toires nord C.P.R. est --, Villes Mont-Royal et	
- - - -		St-Laurent - (groupe 63N - 5P) - et est -- sud	
- - - -		C.P.R. (groupe 63S - 3P) -	
1- 6-64	Ad.	Réfection des puisards dans territoire des li-	2000.8-1
- - - -		mites de -- vers ouest (groupe 64W - 7P) -	
23- 6-64	Ad.	Autoriser en régie réfection puisards dans ter-	2000.8-1
- - - -		ritoire nord voies C.P.R., Villes --, Mont-Royal,	
- - - -		et St-Laurent (groupe 64N - 10P) -	
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux de réfection puisards dans	2000.8-1
- - - -		territoire situé au sud de R.D.P. et à l'est limi-	
- - - -		tes des municipalités de Pierrefonds, St-Laurent,	
- - - -		Mont-Royal et -- -	
7- 6-67	Ad.	Autoriser en régie, revêtement de terre-plein en-	RAGR-1
- - - -		tre la bordure et le trottoir - groupe 67N-1 -	
- - - -		Territoire limité par les municipalités de Pierre-	
- - - -		fonds, St-Laurent - Mont-Royal, -- et à l'est et	
- - - -		au nord et par les voies de la C.P.R. -	

- | | | | |
|----------|-----|---|----------|
| 17- 4-68 | Ad. | #26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - au sud de R.D.P., et à l'est des limites des municipalités de Pierrefonds, St-Laurent, Mont-Royal et -- groupe 68N-1P- au nord des voies de C.P.R. et à l'est des municipalités de -- Mont-Royal, Saint-Laurent et Pierrefonds - groupe 68N-2p- | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 21- 5-69 | Ad. | #34788 - Autoriser revêtements terre-pleins sur territoire de Ville à l'ouest des limites de la municipalité de Verdun, à l'ouest de l'ave Atwater, excluant l'ave Atwater, au sud, à l'ouest et au nord limites de la municipalité de Westmount, au nord du chemin Remembrance, excluant le chemin Remembrance et à l'ouest des limites de la municipalité d'Outremont, \$2,000. (groupe 69W-1). | 2002.1-2 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 28- 5-69 | Ad. | #34888 - Réfection puisards au nord voies du C.P.R. à l'est et au nord munic. d'Outremont et à l'est limites munic. Mont-Royal - Groupe 69CN-2P. | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |

28- 5-69

- - - -
- - - -
- - - -

Ad. #34887 - Refection puisards au nord chemin
Remembrance, excluant chemin ... au nord
limites munic. Westmount et à l'ouest limi-
tes munic. -- (groupe 69W-4P)

2000.8-1

OUTREMONT

Cité

(Réservoir Bellingham situé dans --)

...voir...

...voir...

Aqueduc - réservoir Bellingham (133.2)

DOSSIER NO :

540.47

(Municipalité)
PENTICTON, municipalité de

COMITÉ

CONSEIL

déc.

1-A

25-

4-72

Problème de la jeunesse.

-1

(3-2-314)

(Municipalités)

1-A

23- 6-64	Ad.	Autoriser en régie réfection de puisards dans territoire sud R.D.P. et est -- et Ville St-Laurent groupe 64N- 6P-	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
7- 6-67	Ad.	Autoriser en régie revêtement de terre-pleins entre la bordure et le trottoir; groupe 67N-1	RAGR-1
- - - -		Territoire limité par les municipalités de --	
- - - -		St-Laurent, Mont-Royal, Outremont à l'est et	
- - - -		au nord et par les voies de C.P.R.-	
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux de réfection de puisards dans territoire situé au sud de R.D.P. et à l'est limites des municipalités de --, St-Laurent	2000.8-1
- - - -		Mont-Royal et Outremont -	
- - - -			
17- 4-68	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - dans territoire - au sud de R.D.P. et à l'est des limites des municipalités de --	2000.8-1
- - - -		St-Laurent, Mont-Royal et Outremont - groupe 68N-	
- - - -		1P- au nord des voies de C.P.R. et à l'est des	
- - - -		municipalités d'Outremont, Mont-Royal, St-Laurent,	
- - - -		et -- groupe 68N-2P-	
- - - -			

1-B

28- 5-69

- - - -
- - - -
- - - -

Ad. #34888 - Réfection puisards au sud de R.D.P.
à l'est limites munic. -- et au nord et à
l'est limites munic. St-Laurent. (groupe 69N-
1P).

2000.8-1

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		1-A
9-11-61		Ad	Ⓡ Appr. proj. conv. avec C.N.R. & remplacer conduite d'aqueduc sous voies à la rue St-Jean-Baptiste, entre Notre-Dame et Victoria, dans Cité de --.	3505.8-2/1
- - -				
- - -				
6- 8-63		Ad	Ⓡ Abrog. rés. 2-8-56 - homologuant immeubles requis pour une voie dans l'axe boul. des Deux-Rivières, dans -- et se prolongeant vers le nord à travers de la par. Riv. des Prairies, depuis le fleuve St-Laurent, jusqu'à la Rivière des Prairies.	560.1-1
- - -				
- - -				
- - -				
28- 7-64	28- 7-64	Ad	Ⓡ Appr. proj. règl. 2966 re: annexion de Cité --	120.4-1
24- 9-64	30- 9-64	"	Ⓡ Demander à Comm. municipale de Québec d'appliquer dispositions re: annexion de Cité --.	120.4-1
- - -	- - -			
5- 1-65		Ad	Ⓡ Payer comptes de Office Overload \$2,400. (27-8-64) et \$3,450. (22-9-64) re: dép. encourues en vue de l'annexion de Ville St-Michel, Roxboro et --.	120.6-1
- - -				
- - -				
18- 5-65		"	Ⓡ Radier \$290.20 réclamé de René Turenne re: fourn. d'eau au compteur pour période 3-2-64 au 3-8-64 à l'immeuble 14,468 Notre-Dame --.	900.1-12
- - -				
20- 5-65		"	Ⓡ Prolongement dans la Ville de -- jusqu'à la rue Notre-Dame - convoquer conférence à laquelle assisteront les représentants du serv. d'Urbanisme et ceux de ladite Ville.	4596.1-2/1
- - -				
- - -				
-(2-2-14)				1-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		1-B
2- 3-66		Ad	Ⓡ Appr. plan P.20 R.D.P. re: aux fins de procéder à la mod. du plan général de Ville requis pour réserver	1902.27-1
- - -			aux fins d'un parc régional certains terrains entre	
- - -			l'autoroute de la rive nord, limites de Cité -- et	
- - -			R.D.P., ainsi que certaines fies sises au N/E de cedit	
- - -			territoire.	
13- 3-67		Ad	Ⓡ Pose de conduite d'eau et de borne-fontaine, dans For-	TC-2
- - -			syth, Gratton, Epinettes (des) et Bois-Franc (form,	
- - -			106).	
14- 6-67		"	Ⓡ Appel public d'offres re: pose d'un tuyau enveloppe de	4891.8-2/1
- - -			48" en béton armé sous voies de C.N.R. en face de la	
- - -			43ème ave -- re: entente du 21-4-67.	
5- 7-67		"	Ⓡ Ouv. soum. re: demande 14-6-67	4891.8-2/1
2- 8-67		"	Ⓡ Acc. à Ammi Constr. Ltd. re: contrat pour fourniture	4891.8-2/1
- - -			et pose d'un tuyau enveloppe de 48" en béton armé sur	
- - -			voies du C.N.R. en face de la 43ème ave -- re: ouv.	
- - -			soum. 5-7-67.	
18-10-67		"	Ⓡ 22573 - Présenter à Régie serv. publics requête pour	280.6-1/1
- - -			aut. Ville à dresser comptes d'eau a) en établissant	
- - -			mun. à \$30. et \$75. resp. pour 2ème sem. 1966-67 qui	
- - -			couvre une période 9 mois b) en établissant mun. à	
- - -			\$10. et \$25. pour semestre 1967-68 couvrira consumma-	
- (2-2314)			tion période 3 mois seulement.2-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		2-A
8-11-67		Ad	® 22937 - Appr. proj. contrat entre Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et la Ville Mtl par lequel celle-ci consent à approvisionner d'eau les appartements connus sous le nom de St-Georges, Les Jardins - et sis quadr. Notre-Dame, voie du C.N.R. par 24ème ave et 27ème ave -- période 1-5-64 au 30-4-65 et qui se continuera d'année en année.	280.23/1
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
12- 3-68		Ad	® 25389 - Ratifier procédures intentées en cour provinciale par l'avocat en chef de Ville contre Beaver Asphalt Paving Ltd. et Ville de -- en recouvrement de \$95.21 - \$69.94 - \$94.71 - \$32.24 comptes 785-S - 786-S - 789-S - 760-S pour réparation de conduites d'eau endommagées -	465-59
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
7- 7-68		"	® 28553 - Donner instr. avocat en chef Ville de signifier une mise en demeure à Cité -- l'enjoignant d'acquitter sa quote-part des dép. pour constr. et équipement du métro - ex. 1967-68.	1003.38-1
- - -				
- - -				
- - -				
8- 7-70		"	® 44631 - Aut. \$4,950. faire exécuter par le Ministère de la Voirie de P.Q. travaux re: pose conduite d'eau classe 150) dans l'alignement du boul. Daniel-Johnson projeté, sous voies rapides boul. Métropolitain	5319.8-2/1
- - -				
- - -				
- - -				
(3-2-314)				2-B

COMITÉ	CONSEIL	déc.		2-B
14-10-70		Ad	Ⓡ 46932 - Radier \$64.26 et \$241.12 re: divers comptes dus à Ville.	435-36
- - -				
16-12-70		"	Ⓡ 48126 - Radier \$441.04 re: dommages causés à la pro- priété Ville.	435-46
- - -				
19-11-71		Ad	Prolongement d'un réseau d'aqueduc dans les rues Dor- chester, Victoria et 46e ave dans Cité --.	-1/1
- - -				
28-12-71		"	Communication de la Régie des Eaux du Québec autorisant l'extension du réseau d'aqueduc sur la rue Sherbrooke entre les 53e et 55e Av.	-1/1
- - -				
- - -				
14- 1-72		"	Autorisation à -- de prolonger les conduits d'aqueduc dans les rues boul. Daniel-Johnson et le boul. Industriel.	-1/1
- - -				
30-5-72		"	Ⓡ 58543 - Permettre gicleurs bât. en voie de constr. au nord de Sherbrooke entre 52 et 54e aves.	1406.590
- - -				
20- 6-72		"	Ⓡ 58846 - Ratifier procédures contre Les Mir Construction et -- en recouvrement sommes dues à Ville.	465-104
- - -				
(3-2-314)				

RIVIERE DES PRAIRIES

MUNICIPALITES

1-A-

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.5
2-11-61		Ad.	Accepter paiement de \$304,489.07 de -- re: diverses cause - pour fourn. de l'eau.	280.4-1/1
- - - -				
14- 2-63		Arc.	Soumise communication de La Ligue des Propriétaires de -- informant ce Comité que cette association a approuvé l'annexion -- à Cité de Montréal.	120.2-1
- - - -				
19- 2-63		"	Soumise communication du secrétaire-trésorier de --, 14-2-63-, transmettant copie de rés. adoptée par Conseil de ladite Ville & photocopie d'une communication du secrétaire de la Com'n munic. de Québec re: annexion --.	120.2-1
- - - -				
7- 5-63		Ad.	Autoriser le direct. des Finances à obtenir, pour lui-même ou toute personne qu'il désignera, l'autorisation de la Com'n munic. de Québec d'avoir accès aux documents, registres, etc... de --.	120.2-1
- - - -				
24- 5-63		"	Autoriser \$1,000. travail suppl. re: annexion --.	120.2-1
6- 6-63	11- 6-63	"	Approuver règl. 2840 re: annexion --.	120.2-1
9- 7-63		"	Confection de plans topographiques - Demander soum. re: annexion --.	630.1-4/1
- - - -				
19- 7-63		"	Payer allocation spéciale \$300. par mois à Léopold Laurin, conseiller technique - Cab. Direct. des Services Laurin. re: coordination entre serv. mun. & Cité Mtl. re: annexion	Coll.nom. Laurin. 1-B
- - - -				

COMITÉ RIVIERE DES PRAIRIES	CONSEIL	DÉC	(MUNICIPALITES)	1-B	540.5
19- 7-63		Ad.	Autoriser \$1,500. travail suppl. par employés div. archives - Secrétariat re: classer dossiers & documents officiels de --.		1217-3
- - - -					
25- 7-63		"	Approuver projet d'acte modifiant convention entre -- & Paul-Emile Cyr & la Com'n munic. de Québec re: enl. & transport des vidanges & ordures ménagères pour -- étant annexée.		1732.1-4/1
- - - -					
- - - -					
- - - -					
30- 7-63		"	Se procurer de Jean-Jacques Rondeau, arpenteur-géomètre des copies de plans montrant le cadastre complet de -- prix: 15 copies à \$25. chacune (échelle de 200' au po.)		630.1-1
- - - -			" 10 " " \$ 2. " " " 600' " ")		
- - - -					
- - - -					
30- 7-63	31- 7-63	Ad.	Approuver règl. 2861 re: règl. abrogeant certains règls. de --.		120.2-1
- - - -	- - - -				
6- 8-63		"	Confection de plans topographiques - Ouvrir soum. re: demande 9-7-63- re: annexion --.		630.1-4/1
- - - -					
8- 8-63		"	Autoriser \$2,500. travail suppl. exécuté par employés des Finances re: envoi des comptes de taxes foncières, d'eau & vidanges pour année 1963 re: --.		1217-4
- - - -					
- - - -					
- - - -					2-A

RIVIERE DES PRAIRIES

(MUNICIPALITES)

2-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.5
21- 8-63		Ad.	Voter \$300. à div. archives - Secrétariat pour se pro-	603.13-1
- - - -			curer deux séries complètes des règlements munic. de --.	
27- 8-63		"	Acheter de Jean-Jacques Rondeau, ingénieur-conseil & ar-	630.1-1
- - - -			penteur-géomètre, la compilation cadastrale de la	
- - - -			paroisse de --.	
6- 8-63		"	Abroger rés. 2-8-56 homologuant immeubles requis pour	560.1-1
- - - -			une voie prologeant la Montée St-Léonard, du boul.	
- - - -			Métrop. à la --; une voie continuant la rue Dickson à	
- - - -			travers St-Léonard de Port Maurice & Montréal-Nord	
- - - -			jusqu'à --; une voie continuant la rue Langelier, puis	
- - - -			utilisant l'emprise des C.N.R. dans Ville de St-Léonard	
- - - -			& se continuant à travers la ville de Montréal-Nord,	
- - - -			jusqu'à la --; l'élargissement du boul. Leduc à travers	
- - - -			Montréal-Nord, -- & la paroisse de Riv. des Prairies;	
- - - -			une voie dans l'axe du boul. des Deux-Rivières, dans	
- - - -			Pointe-aux-Trembles & se prologeant vers le nord à	
- - - -			travers la paroisse de --.	
6- 9-63		"	Assigner en permanence à compter du 20-7-63 les employés	Coll.Noms.
- - - -			(collets-blancs) de -- re: Lisette Boisvert, Lucette	
- - - -			Poissant, Claire Bélisle, France Courval etc...	
12- 9-63		"	Confection de plans topographiques - Rejeter soum. ou-	630.1-4/1
- - - -			vertes le 6-8-63 & demander nouvelles soumissions.	2-B

COMITÉ RIVIERE	CONSEIL DES PRAIRIE	déc.	(MUNICIPALITES)	2-B	540.5
24- 9-63		Ad.	Remettre à certains services certains appareils & véhicules lors d'annexion de --		120.2-1
- - - -					
3-10-63		"	Se conformer au jugement 25-3-63- re: Wildor Brunet -vs- Ville de Rivière-des-Prairies & payer \$14,720. de réclamation audit M. Brunet.		465-22
- - - -					
3-10-63		"	Se conformer au jugement 7-1-63 re: J.A. Beauchemin, W.H. Beaton, H. Lapointe, R.O. Beauchemin & P.T. Beauchemin, inc. prof. -vs- Ville Rivière-des-Prairies & payer \$48,746.32 à ces ingénieurs.		465-23
- - - -					
3-10-63		"	Remettre au bureau du directeur des services 1 fauteuil pivotant, 5 fauteuils droits, 1 classeur, 1 bahut-bibliothèque, 1 pupitre & 1 patère de --.		120.2-1
- - - -					
17-10-63	30-10-63	Arc.	Résultat élection 6-10-63 re: nommer candidats pour charges conseillers dans district--.		312.7-2/1
rapport du greffier					
17-10-63		Ad.	Que direct. Travaux Publics se procure de la firme Beauchemin, Beaton & Lapointe, ingénieurs-conseils, copie de plan des services publics existants de l'anc. ville de Riv.-des-Prairies au coût de \$2,500.		630.1-1
- - - -					
17-10-63		"	Remettre à certains services les biens mobiliers de -- décrits sur liste annexée au rapp. du dir. des serv. du 10-10-63.		120.2-1
- - - -					
22-10-63		"	Payer \$331.60 à Mes Perrault, Angers & Pinsonneault.		465-23 (suit

RIVIERE DES PRAIRIES

(MUNICIPALITES)

3-A

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

540.5

(suite 2B)

.....	(suite 2B)	avocats, pour causes de C.N.R. contre -- re: évaluation terrains appartenant au C.N.R. situés dans ladite ville-	
- - - -			Transmettre chèque de C.N.R. pour payer taxes municipale,	
- - - -			scolaire & spéciale pour diverses années.	
22-10-63		Ad.	Approuver nouveau cahier des charges soumis par direct. du service des travaux publics, rapport 9-10-63 re:	.1-4/1
- - - -			cartographie topographique, territoire du quartier	
- - - -			Rivière-des-Prairies & ville de Saraguay.	
25-10-63		"	Modifier rés. 6-9-63, assignant en permanence, à compter du 20-7-63, certains employés, en apportant certaines	Coll.noms.
- - - -			modifications. (Mlle Lucette Poissant, France Courval etc	
5-11-63		"	Remettre au serv. B.E.S. 1 chaise en métal & 1 fauteuil en chêne pivotants & basculants, 1 classeur, 1 numé-	120.2-1
- - - -			roteur, 1 table en chêne de --.	
6-11-63		"	Voter \$326,171. pour couvrir dépenses que Cité a encourues ou encourra pour annexion de --.	603.A-1
12-11-63		"	Confection plans topographiques pour certaines régions de l'île de Montréal - re: demande 12-9-63 - Ouverture	630.1-4/1
- - - -			soumissions.	
19-11-63		"	Voter \$15,000. à div. entretien-patinoires re: installation de patinoires à --.	603.11-1
- - - -			- - - -.	

3-B

COMITÉ RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	CONSEIL	n°	MUNICIPALITÉ	3-B	540.5
19-11-63	19-11-63	Ad.	Approuver le projet de règl. 2694 modifiant le règl. 2618 autorisant emprunt de \$110,095,000. re: déficit d'opérations lors de l'annexion de --.		325.10-1
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
14-11-63	19-11-63	"	Approuver le projet de règl. 2895 re: budget spécial pour janvier, février, mars & avril 1964 pour district de --.		Coll.Budg.2
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
10-12-63		"	Payer \$94.60 à Equity Accounts Buyers Ltd et son avocat re: cause Equity Accounts Buyers Ltd-vs-François Mongeau et Cité cette somme comprenant montant que -- aurait dû retenir sur le salaire de F. Mongeau et les faux frais occasionnés par le défaut de -- de se conformer à cette saisie		465-25
- - - -					
- - - -					
- - - -					
- - - -					
3-12-63		"	Confection plans topographiques pour certaines régions de l'île de Montréal - Contrat à Photographic Surveys (Québec) Ltd - re: ouvert. 12-11-63.		630.1-4/1
- - - -					
- - - -					
12-12-63		"	Autoriser Me J.B. Crépeau à continuer d'occuper dans la cause de Cour supérieure du district de Mtl re: Richard La Charité - vs - La Corporation de la Ville -- et al.		465-25
- - - -					
- - - -					
9- 1-64		Ad.	Payer \$839.70 à M. & Mme Edouard Lavoie en règl. final re: remboursement du prix d'achat de 6 terrains de la ville de -- & taxes payées sur ces terrains & les intérêts.		465-26
- - - -					
- - - -					

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

4-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		
				540.5
23- 1-64		Ad.	Autoriser avocats, Bissonnet, de Grandpré & Lasnier, à	465-26
- - - -			continuer les procédures dans la cause de Dame Rose-	
- - - -			Delima Desrochers & Joseph A. Dozois - vs- --.	
30- 1-64		"	Donner instructions à avocat en chef de Cité de prendre	120.2-3/1
- - - -			toutes prodécures requises pour obtenir du notaire	
- - - -			Henri Rodrigue qu'il remette à la Ville les dossiers	
- - - -			relativement aux questions qui lui ont été confiées par	
- - - -			le Conseil de -- jusqu'à la date de l'annexion & qu'il	
- - - -			soumette le compte des honoraires.	
20- 1-64		"	Autoriser \$9,500. pour rémunération du trav. suppl. à	1217.6-1
- - - -			être exécuté par employés du serv. estimations re:	
- - - -			calculs nécessaires à l'évaluation du district de --.	
13- 2-64		"	Payer \$44,278.50 à Les Estimateurs Professionnels Guertin,	540.5-1/1
- - - -			Leroux & Associés Inc., re: honoraires pour confection	
- - - -			du rôle d'évaluation du quartier de --.	
25- 2-64		"	Autoriser Mes Bissonnet, de Grandpré & Lasnier à occuper	465-27
- - - -			dans cause des dossiers de la Cour supérieure du district	
- - - -			de Mtl entre Eva Tremblay & --, demande principale &	
- - - -			dans cause entre Eva Tremblay & -- & Cité de Mtl en	
- - - -			reprise d'instance.	
25- 2-64		"	Approuver projet d'acte prolongeant jusqu'au 15-7-64 la	1732.1-4/1
- - - -			convention intervenue le 31-7-63 entre Cité de Mtl &	(suite 4B)...

COMITÉ RIVIERE	CONSEIL DES PRAIRIES	déc.	MUNICIPALITE	4-B	540.5
.....	(suite 4A)	Paul-Emile Cyr re: enlèvement & transport des vidanges & ordures ménagères pour --.		
25- 2-64		Ad.	Payer \$835.19 à Stephen Kik en règl. final de la réclamation dudit M. Kik re: remboursement du prix d'achat de 5 terrains de -- ainsi que taxes payées sur ces terrains & intérêts.		465-27
25- 2-64		"	Modifier rés. du 6-9-63-Comité, assignant, à compter du 20-7-63, à divers serv., à la fonction & au salaire y indiqués, certains employés (manuels) de --, de façon que MM. P. Simard & G. Roy soient assignés chauffeurs de camion titulaires à la div. de l'exécution des trav. de voie publ., au lieu de journaliers titulaires.		Coll.noms
13- 3-64	19- 3-64	"	Approuver règl. 2927 concernant certaines modifications ou abrogations aux règl. de la Ville de --.		120.2-2 & -3
14- 4-64		"	Payer \$2,394. à Carrière Montreal-Est Ltée en règl. de sa réclam. pour intérêts sur les commandes livrées à --.		465-28
28- 4-64		"	Autoriser \$17,000. re: prép. d'une carte des sols & du roc du quartier --.		2000.14-1
28- 4-64		"	Radier \$60,780.33 re: taxes foncières & taxes d'eau & vidanges pour années 1956 à 1960 inc. dans territoire --.		900.1-11
28- 4-64		"	Modifier rés. du 19-7-63-Comité autorisant \$1,500. pour		1217.7-1
					(suite 5A)

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

5-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.5
.....	(suite 5A)	rém. trav. suppl. exécuté par employés de div. archives du serv. secrét. re: classification dossiers & documents officiels de --, en ajoutant "Village de Saraguay".	
28- 4-64		Ad.	Payer compte de la Corporation de Montréal Métropolitain \$2,130. re: quote-part de la Ville du coût des voies latérales du boul. Métropolitain (District de --), amortissement de l'année 1964. & \$69,848.97 re: quote-part de Ville des dép. d'administ. de ladite Corp. pour année 1964.	260-1
5- 5-64		"	Donner au notaire Ville instruction dresser bordereau contre rues, ruelles, etc... de l'ancienne Ville de -- ouverts à l'usage public ou indiqués comme tels aux plans, de même que toutes rues ou ruelles, etc. dont plans ont été remis par MM. Leroux & Rondeau, arpenteurs, aux fins que la municipalité y figure comme propriétaire.	120.2-3/1
19- 5-64		"	Voter \$6,200. à Div. de l'entretien - Parcs & terrains re: amélioration des terrains de jeux du district de --.	603.11-1
26- 5-64		"	Aviser la Régie d'Épuration des Eaux de la décision prise par Ville de construire une usine d'une capacité suff. pour plusieurs années à venir et pouvant être agrandie à mesure des besoins de la population du quartier--.	534.3-2/1
19- 5-64	4- 6-64	"	Voter \$25,000. re: construction de chambres de pito-	2000.5-8/1

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	MUNICIPALITÉ	5-B	540.5
.....	(suite 5B)	mètres & exécution des autres trav. corrélatifs nécessaires à réfection du syst. de distribution d'eau du quartier -- & voter \$34,000. re: exécution des trav. de reconstruction & de réfection etc... pour bonne mise en état du syst. d'égouts de ce même quartier.		
18- 6-64		"	Faire exécuter en régie la réfection des puisards dans territoire situé à l'est boul. Pie IX, au nord Sherbrooke, en y ajoutant le quartier de -- Autoriser \$4,400.		2000.8-1
27- 8-64		"	Payer \$19,448.91 à Me René Labelle, avocat, en régl. fin. de l'action en reprise d'instance intentée à Ville par ledit Me re: honoraires prof. comme avocat en titre de Ville de -- pour années 1955 à 1960.		465-31
22-10-64		"	Payer \$100. à Pierre Thibault (Canada) Ltée en régl. final de sa réclam. de \$191.64 re: intérêts sur des factures pour des marchandises vendues et livrées à Ville de -- en 1960, 1961, 1962 et 1963.		465-32
17-11-64		"	Payer compte de Me Jean-Baptiste Crépeau, avocat, \$7,000. re: honoraires prof. pour diverses causes de Ville de --.		465-32
26- 1-65		Ad.	Payer \$80. à Willie Lajeunesse re: travail exécuté pour Ville -- au cours de juin et juillet 1963; \$2,623.		465-34

(suite 6A)

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

6-A

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

540.5

(suite 5B)

à Frank Lapan Ltd, re: construction de conduites d'eau et d'égouts dans 6e Rue, la 27e ave. et 38e ave, dans -- \$316.19 à Léon Verrette re: bris d'un contrat.

26- 1-65

Ad.

Payer \$550. à Richard La Charité en règl. final de l'ac- 465-34
tion intentée à Ville -- re: arrestation au mois de juillet 1959; Payer \$6,702.50 à MM. Denis, Desmarais, Houle & Cie, c.a., en règl. final de leur réclm.

re: hon. prof. pour fermeture des livres 1962 et ouvert.

livres 1963 de Ville --; \$692.46 à H.Y. Maranda Inc.

en règl. final de sa réclm. re: fourn. d'équipement

policier à Ville -- entre le 24-5 et 13-9-62; \$3,627.08

à Noel Roméo Cie Ltée en règl. final de sa réclm. pour

contrat exécuté pour Ville -- en 1962 re: fourn. et ré-

fection générale du réseau aérien d'éclairage des rues

en parallèle.

26- 1-65

"

Payer \$272. à Metropolitan Bench & Table re: location 465-34

de chaises et de tables à cartes au Village --; \$48.61

à Back River Quarries Ltd. en règl. final de sa réclm.

re: fourn. de pierre concassée; \$87.75 à Laçacé Quarries

Ltd. en règl. final de sa réclm. faite au -- re: fourn.

de pierre concassée; \$24.61 à Ferronnerie Cousineau

Ltée re: fourn. de matériel de ferronnerie.

6-B

COMITÉ RIVIERE	CONSEIL DES PRAIRIES	déc.	MUNICIPALITE	6-B	540.5
26- 1-65		Ad.	Payer \$4,568.64 à Roch Clermont en règl. final de la réclamation dudit Clermont re: trav. exécutés par Ile Jésus Construction Ltée pour le compte de --.		465-34
- - - -					
2- 2-65		"	Modifier rés. 26-1-65 payant \$6,702.50 à Denis, Desmarais, Houle & Cie en y ajoutant à la fin les mots suiv.: "et de donner au direct. finances instruction d'inscrire à l'endos du chèque la mention suiv.: "en paiement intégral des sommes que Ville de Mtl doit auxdits MM. re: hon. professionnels pour fermeture livres de l'année 1962 et ouverture livres de l'année 1963 de --."		465-34
- - - -					
22- 2-65		"	Payer \$411.05 à Mes Bieca, Beauregard et Kooiman et \$356.25 à Mes Guérin, Auclair, Taillefer et Brunet pour leurs frais dans la cause de Louis-J. Paré -vs- --.		2001.25-1
- - - -					
2- 3-65		"	Payer \$2,692.65 à Me Emé Lacroix, avocat, en règl. final de l'action intentée à Ville, aux droits et obligations de Ville de -- re: services professionnels rendus à cette dernière.		465-35
- - - -					
11- 3-65		"	Approuver bordereau notarié contre les rues, ruelles, chemins publics, places publiques et trottoirs situés dans l'ancienne Ville --.		-1
- - - -					
23- 3-65		"	Payer intérêts à compter du 12-5-64 sur somme de \$6,702.50 soit \$301.97 à M. Denis, Desmarais, Houle & Cie, c.a.		465-35
- - - -					

(suite 7A) ...

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

7-A

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

540.5

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.5
.....	(suite 6B)	re: fermeture et ouverture des livres de --.	
23- 3-65		Ad.	Faire une demande en reprise d'instance et une motion de substitution de procureurs dans la cause de --	465-35
- - - -			demanderesse, -vs- Maurice Mauriat Inc.	
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à M. Vincenzo Primiani du terrain no. 160-1119, C/O 6e ave., au prix de \$89.	4503.7-2/1
- - - -				
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à M. Arthur Kessler du terrain no. 13-23, C/E 105e ave., au prix de \$275.	4691.7-2/1
- - - -				
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à Fernand Desmarchais du terrain no. 133-569, C/O 28e ave., au prix de \$1.00-	4489.7-2/1
- - - -				
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à M. Henri Durocher du terrain no. 1034-96, C/S de la 3e rue, au prix de \$570. -	4289.7-2/1
- - - -				
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à Jean-Paul Desrosiers des lots 100-169 et -170 de la paroisse --, \$131.	4593.7-2/1
- - - -				
31- 3-65		"	Approuver projet d'acte de vente à Dame Olga Gutowski épouse de Jean Serbyn, des lots 160-839, -974 à -982 du cadastre de la paroisse de --, \$500.	4326.7-2/1
- - - -				
29- 4-65		"	Payer comptes de la Corporation de Montréal Métropolitain et imputer \$76,961.51 re: quote-part de Ville des	260-1
- - - -			dép. d'administration de ladite Corporation pour l'année	
- - - -			1965; 2.- Quote-part de Ville du coût des voies latérales
(S-2-902)			du boul. Métropolitain, amortissement de l'année 1965, \$2,135.29-	

COMITÉ RIVIERE DES PRAIRIES	CONSEIL DES PRAIRIES	DÉC.	MUNICIPALITE	7-B	540.5
29- 4-65		Ad.	Payer comptes de Me Fernand Beauregard \$1,988. et Me		465-36
- - - -			L.P. Guay re: hon. professionnels pour services rendus		
- - - -			à la municipalité de --.		
20- 5-65		"	Payer \$40. à Complete Wellpoint Systems Ltd. re: ser-		465-36
- - - -			vices rendus à Ville de Riv.-des- Prairies au mois de		
- - - -			mai 1961.		
25- 5-65		"	Faire demande en reprise d'instance et une motion de		465-36
- - - -			substitution de procureurs dans cause de Dame Emma		
- - - -			Larivière et Roméo Brosseau (demandeurs) -vs- Ville--		
- - - -			(défenderesse).		
18- 5-65		"	Faire exécuter trav. de réfection de puisards à divers		2000.8-1
- - - -			endroits.		
3- 6-65		"	Payer \$3,945. à Mes Savard & Rouleau, avocats en régl.		465-36
- - - -			final de leurs honoraires prof. pour services rendus		
- - - -			à Ville de Riv.-des-Prairies.		
10- 6-65		"	Payer \$591. à Roger Lelièvre en régl. final de la ré-		465-37
- - - -			clam. dudit M. Lelièvre re: remboursement du prix d'a-		
- - - -			chat de 2 terrains de la Ville de -- ainsi que taxes		
- - - -			payées sur ces terrains et les intérêts.		
15- 7-65		"	Payer \$50,000. à MM. Leroux & Rondeau, ing.-conseils-		465-37
- - - -			arpenteurs- géomètre en paiement partiel de leur réclam.		
- - - -			pour trav. exécutés dans --, antérieurement à son		
				annexion.	

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

8-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.5
21- 7-65		Ad.	Payer \$200. à M. Antin Domanczuk avec int. 5% à compter du 27-7-56 en régl. final de l'action intentée à Ville	465-37
- - - -			-- avant son annexion, par ledit Domanczuk re: dommages	
- - - -			résultant de la dépossession de certains lots qu'il	
- - - -			avait acquis de --.	
19- 8-65		"	Approuver projet d'acte de vente à Dame Olga Gutowski épouse de Jean Serbyn, des terrains nos 160-839, 974,	4326.7-2/1
- - - -			-975, -976, -977, -978, -979, -980, -981 et -982 du	
- - - -			cadastre de paroisse de Riv.-des-Prairies, au nord et	
- - - -			au sud de la 7e Rue. (ayant front sur la 5e ave.).	
24- 8-65		"	Approuver projet d'acte de vente à M. Lucien Beaudoin des terrains nos 160-779 et -780 du cadastre de la	4503.7-4/1
- - - -			paroisse de Riv.-des-Prairies, C/O 6e Ave..	
24- 8-65		"	Approuver projet d'acte de vente à Merkarian, Haig des terrains nos 88-608 et 609 du cadastre de la pa-	4496.7-2/1
- - - -			roisse --, angle S/E de la 5e ave. et de la 7e Rue.	
27- 2-64		"	L'article 522 de la Loi des Cités et Villes s'applique au quartier Riv.-des-Prairies re: montant de la taxe	-1
- - - -			pour toute terre en culture, affermée, ou servant de	
- - - -			pâturage des animaux, terre non défrichée ou terre à	
- - - -			bois. (Bill 100 - art. 14)	
15- 9-65		Ad.	Approuver projet d'acte par lequel Ville, aux droits	4521.7-2/1

COMITÉ RIVIERE	CONSEIL DES PRAIRIES	déc.	MUNICIPALITE	8-B	540.5
.....	(suite 8A)	de Ville de --, déclare qu'elle a vendu à Rolland Bris-		
.....			son lots 133- 413 à 416 re: construire maison d'habitation.		
22- 9-65	1-10-65	Ad.	Modifier le 10e parag. de la rés. no. 7 du Conseil de		120.2-2/3
.....		de la Ville Riv.-des-Prairies en date du 18-12-62 re:		
.....		imposition d'une taxe spéciale en vue construction		
.....		d'un pavage sur la 27e Avenue.		
22- 9-65		"	Payer \$2,525. à Jean-Jacques Rondeau, arpenteur-géomètre		465-38
.....			en régl. final de sa réclam. pour paiement honoraires		
.....			prof. pour serv. rendus à Ville -- antérieurement et à		
.....			la suite de l'annexion.		
27-10-65		"	Payer \$3,066. à Les Estimateurs Professionnels Guertin		465-38
.....			Leroux & Ass. Inc. pour services prof. rendus à Ville		
.....			-- avant son annexion.		
28-10-65		"	Payer \$22,861.80 au Ministère de la Justice de la		-1
.....			province de Québec pour des amendes perçues par la		
.....			Ville de -- avant son annexion.		
4-11-65		"	Approuver projet de convention entre B.P. Canada Ltée		1300-90
.....			et la ville re: fourn. de 20,000 gallons de gazoline		
.....			et achat d'un compresseur de ladite cie. Respecter		
.....			contrat intervenué entre la cie et -- le 1-2-60 et		
.....			valide pour 5 ans.		
17-11-65		"	Payer \$335.13 à Frank Dann en régl. final de l'action		465-39

(suite 9A) ..

RIVIERE-DES-PRAIRIES

(Municipalités)

9-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.5
.....	(suite 8B)	intentée à Ville --, avant son annexion, par ledit	
-- --			Dann re: inondation.	
1-12-65		Ad.	Payer \$800. à Faïda Couture en règl. final de l'action	465-39
-- --			intentée à Ville de -- avant son annexion, par ledit	
-- --			-- re: dépossession de certains terrains qu'il avait	
-- --			acquis le 6-9-55 de la Ville de --.	
5- 1-66		Ad.	Payer \$50,711.92 à Leroux & Rondeau, ing.-conseils	465-40
-- --			arpenteur-géomètre, en règl. final re: trav. exécutés	
-- --			dans -- antérieurement à annexion.	
9- 3-66		"	Obtenir radiation de l'acte de vente de M. J.-Henri	4326.7-3/1
-- --			Poirier à Ville Riv.-des-Prairies des lots 160-1035	
-- --			1036, 1037 et 1038. Intenter action contre ledit M.	
-- --			en recouvrement de \$60. re: prix payé par -- pour	
-- --			achat de ces terrains.	
13- 4-66		Ad.	Payer compte de Mes Rodrigue et Rodrigue, \$1,284.50	.5-1
-- --			re: trav. accomplis pour Ville -- pour période du 1	
-- --			au 20-1-63.	
27- 4-66		Ad.	Payer \$200. à The Canadian Surety Co. en règl. final	465-42
-- --			de l'action intentée à Ville -- avant son annexion	
-- --			par The Canadian Surety Co. re: inondation.
24- 5-66		"	Payer \$300.67 à Gregory Radchenko re: montant qu'il a	465-43

COMITÉ RIVIERE	CONSEIL DES PRAIRIES	déc.	MUNICIPALITE	9-B	540.5
.....	(suite 9A)	payé à Riv.-des-Prairies pour achat de 2 terrains dont il n'est jamais devenu prop., ainsi que taxes qu'il a versées sur ces terrains.		
15- 6-66		Ad.	Payer compte de la Corp. Mtl Métrop. \$10.50 re: int. pour période du 1 au 30-5-66, sur quote-part de Ville (district Riv.-des-Prairies) de la répartition du coût des voies latérales du boul. Métropolitain.		260-1
12- 1-67		Ad.	Approuver le 2e Bordereau Notarié préparé par le notai- re de la ville contre les rues, ruelles, chemins publics, places publiques et trottoirs situés dans l'ancienne Ville de Rivière-des-Prairies conformément au bill no 177 (5-6 Elizabeth II, chap. 96).		540.5-1
5- 5-67		Ad.	Payer compte de (Corp. Montréal Métropolitain b) \$2,131.36 représentant la quote-part de Ville re: -- de la répartition du coût des voies latérales du boul. Métropolitain (amortissement pour année '67) a) \$66,674.80 représentant la quote-part de la Ville de la répartition des dépenses d'administration de (Corp. Montréal Métropolitain)		260-1
17- 5-67		Ad.	Approuver cession des lots 160-1035 à 1038 cad. paroisse R.D.P à Zalman Gurewicz re: terrain vendu à la Ville de par M. J.H. Poirier le 2-12-1960.		4326.5-2/1

(Municipalités)

1-A

12- 4-67

- - - -
- - - -
- - - -
- - - -

Ad. Faire exécuter travaux de réfection de puisards 2000.8-1
dans territoire situé au nord du fleuve St-Laurent
et à l'est des voies du chemin C.P.R. et de l'ave
Papineau y compris territoire à l'intérieure limi-
tes du quartier --, groupe 67E - 3P-

17- 4-68

- - - -
- - - -
- - - -
- - - -
- - - -

Ad. #26189 - Faire exécuter travaux de réfection de 2000.8-1
puisards - dans territoire - au nord du fleuve
St-Laurent et à l'ouest des limites de la muni-
cipalité de Montréal-Est, y compris le territoire
situé dans les limites du quartier R.D.P. - groupe
68E - 1P

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		
15- 3-67		Ad	Ⓡ Appr. subd. lots P.141, 142, 144, 4689 par. de Mtl,	1-A 4879.2-1
- - -			C-S de boul. Montréal (--) est de la limite est de	
- - -			Cité Mtl-Ouest selon subd. 5500 enterpôt pour la Cie	
- - -			Husban Transport Ltée -	
5- 7-67		"	Ⓡ Homologuer 5 ans terrains à même la Cie des chemins de fer	4904.1-2/1
- - -			C.N.R., sis Nord de Notre-Dame entre boul. Mtl - -- et	
- - -			la route #2, à l'est de limite est de Mtl-Ouest -	
15-11-67		"	Ⓡ 23078/1 - Homologuer 5 ans lots 4689-3-1, 142, 1499-1,	4904.1-2/1
- - -			144-21-1, 144-25 selon plan Côté "B" du 27-9-67 situés	
- - -			nord de la rue projetée au Nord de N-Dame, entre boul.	
- - -			Mtl et -- et route #2 à l'est de la limite est de Mtl-	
- - -			Ouest - et abroger rés. du 5-7-67.	
15-11-67		"	Ⓡ 23078 - Cession par chemins de fer C.N.R. des lots 4689-3-	4904.5-2/1
- - -			2, 142-1499-2, 144-21-2, 144-24 situés sud du boul. Mtl	
- - -			b) Ste-Anne-de-Bellevue, est de la limite de Mtl-Ouest	
- - -			nord des voies du C.N.R. (subd. 5794).	
15- 3-72		Ad	Lettre de -- re: dépenses des Jeux Olympiques de 1976	.43-1
(3-2-314)				

DOSSIER NO :

540.45

(Municipalité)

ST. CATHARINES, City of

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

21- 3-72

--

Aide du gouvernement fédéral aux municipalités.

1-A

-1

(3-2-314)

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-A
18- 2-54		Ad.	Annexion du territoire -- à la cité de Mtl. de la partie située au sud de N-Dame (Canadian Gypsum Co. Ltd.).	120.1-1
- - - -				
- - - -				
10- 3-60		Ad.	Délimitation du territoire de la municipalité --	120.1-2
24- 4-63		Ad.	Annexion à la Cité de Mtl. du territoire situé au nord de la rue Sherbrooke (Lanabar Realty Inc. Centre d'achat Versailles).	120.1-3/
- - - -				
- - - -				
18- 8-65	1- 2-66	Ad.	Règlement 3263 modifiant règl. 2110 intitulé "Règlement de zonage des quartiers Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier.	1810-3
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
8- 6-66	26- 7-66	Ad.	Approuver règlement zonage #3327 re: partie de -- annexé à la Ville - quadrilatère Sherbrooke, du Trianon, Pierre-Corneille, et route Trans-Canada.	1810-3
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
12- 8-66	18- 8-66	Ad.	Modifier les plans, bornes des limites du quartier Mercier en y ajoutant la partie de la -- décrite à l'art. 57 de la loi 11-12 Elizabeth II chap. 70 selon plan 1015 modifier appendice "A" art "A" de charte, appendice "B" art. 35	120.1-4
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
(3-2-314)				1-B

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-B
9- 8-67		Ad.	Approuver projet de subdivision des lots P.332 P.334, P.335, P.337, et P.337-1 comportant la cadastration comme rues des lots projetés #337-3, 335-5, 332-14, 332-15, 332-16 et 332-17 au nord et au sud de N-Dame aux limites ouest de la -- re: construction d'une sous-station électrique par l'Hydro-Québec et permettre la desserte de la Municipalité de -- #21180.	3067.5-3/1
14- 9-71	27- 9-71	Ad	® 5879 art 52 - Ad. règl. 4311 re: constatation de l'annexion de certains lots situés en la municipalité de -- re: vente de terrains sur la rue Notre-Dame par les Soeurs de la Providence en faveur de Hydro-Québec.	120.1-5
7-12-71		"	® 55777 - Appr. proj. subd. partie lots nos 332, 334, 335, 337 et 337-1 cad. par. Longue-Pointe comportant, cad. comme rue des lots projetés nos 337-3, 335-5, 332-14 332-15, 332-16 et 332-17 dudit cadastre (au nord et au sud de la rue Notre-Dame, aux limites ouest de la -- (dossier 5683) et abroger rés. 21180 du 9-8-67.	3067.5-3/1
(3-2-314)				FIN

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-A
24- 4-63		Ad.	La Ville est autorisée à étendre le réseau de transport en commun (ligne #4) d'un point près du parc Viger en passant sous le fleuve St-Laurent, à un point situé dans la Cité Longueuil. Les Villes de Mtl, Longueuil, -- et Jacques-Cartier sont autorisées à conclure avec le gouv. fédéral tout accord nécessaire, lequel sera ratifié par le ministre des aff. munic. Tous biens du métro dans territoires de ces Villes sont des biens non imposables (sauf pour lieu exploité par commerce) toutes constr. doivent être conformes aux régl. des munic. concernées (Bill 100 - art. 40).	1102.A-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
27- 8-64		Ad.	Payer compte surveillants des travaux serv. T.P. \$25.20 re: frais transport pour surveillance des trav. constr. de la prise d'eau d'urgence de -- re: expo.	621.17-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
15- 7-65		Ad.	Tout accord prévoyant une contribution financière entre Mtl et l'une des munic. déjà nommées a pleine force et vigueur après avoir été adopté par un régl. des conseils munic. des parties intéressées lequel ne requiert pas d'autres approbations que	11-2.A-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
(3-2-314) - - -				1-B.....

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-A
4-12-61		Ad.	Transmettre aux autorités de -- copie de rés. re: ouverture Cavendish et rampes d'accès; prolongement de	3567.1-2/1
- - - -			Royalmount jusqu'au boul. Cavendish; ouv. rue au N/S chemin privé du C.P.R. jusqu' à la rue Royal-	
- - - -			mount, le tout faisant partie de la cour de lies-	
- - - -			se; entamer pourparlers avec autorités du C.P.R.	
- - - -			afin de réserver pour rampes d'accès au boul. Ca-	
- - - -			vendish projeté, terrains faisant partie mun.	
- - - -			Côte-St-Lus; permettre que le chemin privé dans	
- - - -			prolongement rue Paré puisse devenir publique;	
- - - -			ouvrir rue N/S s'étendant de Royalmount prolon-	
- - - -			gée au chemin privé (rue Paré) et demander Hydro-	
- - - -			Québec de déplacer pylône sud voies du C.N.R.	
- - - -			et est boul. Cavendish.	
			Vente et conduite d'eau par Ville de Mtl dans	-2/1
			boul. O'Brien, Bois-Franc et montée --	
			Permission et servitude re: émissaire sur boul.	-3/1
			Toupin.	
20- 6-62		Ad.	La Ville est autorisée à étendre le réseau de	1102.A-1
- - - -			transport en commun (métro) dans les villes de	
- - - -			Westmount, Outremont -- et Mont-Royal. Ces biens	
- - - -			sont des biens non imposables quant aux taxes mun.	
(3-2-314) - - -			générales et spéciales autres que les taxes commerce	1-B.....

540.10

SAINT-LAURENT

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-B
1-A.....			Tous les biens utilisés pour fins de métro sont exempts de taxe scolaire sauf constr. en surface à l'intérieur desquelles des commerces sont exercés etc... (Bill 100 art. 79).	
- - - -				
- - - -				
- - - -				
6- 8-63		Ad.	Abroger rés. 2-8-59 préparant plan pour homologuer voie 200' larg. utilisant tracé montée St-Laurent et du prolongement en ligne droite de cette dernière sud St-Mathieu, dans --, depuis pont Lachapelle jusqu'à point 700' sud voies CPR etc et homologuant ce plan pour partie nord Chemin Queen Mary seulement.	560.1-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
22- 7-64		Ad.	Présenter requête à la Régie d'épuration des Eaux de la P.Q. demandant la répartition du coût des trav. constr. du collecteur St-Pierre bas-niveau, pour chacune des munic. de Lachine Côte-St-Luc, LaSalle, Westmount, Ville St-Pierre Mtl-Ouest, Hampstead et -- et permission pour Ville de Mtl de facturer ces municipalités en conséquence.	2001.8-7/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
15- 7-65		Ad.	Modification de limites de Ville St-Laurent et Montréal. Les limites territoriales de la Ville	-1/1
(3-2-314) - - - -				2-A

540.10

SAINT-LAURENT

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	2-A
1-B.....		de Mtl et de la Cité de -- peuvent être modifiées	
- - - -	- - - -		par règl. adopté par le conseil de Ville Mtl et	
- - - -	- - - -		approuvé par le conseil de la Cité de --. Ce	
- - - -	- - - -		règl. doit être adopté dans les 12 mois de la	
- - - -	- - - -		sanction de la présente loi et requiert l'appro-	
- - - -	- - - -		bation du ministre des affaires munic. Il entre	
- - - -	- - - -		en vigueur le jour de sa publication dans la Ga-	
- - - -	- - - -		zette officielle de Québec (Bill 100 - art. 66)	
1- 9-65		Ad.	Approuver rés. de C.T.M. re: acc. offre de Cité	1003.23-1
- - - -			-- de \$63,134.98 plus int. 5% depuis le 27-5-61	
- - - -			à titre d'indemnité d'expropriation des lots	
- - - -			P.466-57 à 68 inc. situés en front en front du	
- - - -			boul. Décarie (rés. 73).	
15- 7-65		Ad.	Tout accord prévoyant une contribution financiè-	1102.A-1
- - - -			re entre la Ville de Mtl et une munic. où s'étend	
- - - -			le réseau de transport en commun décrit aux art.	
- - - -			966a, 966b 966e peut être conclu au moyen d'un	
- - - -			règl. adopté par le conseil munic. de chacune des	
- - - -			parties intéressées; ce règl. ne requiert que l'ap-	
- - - -			probation du ministre des affaires municipale et	
- - - -			la Comm'n municipale de Québec - (Bill 100 - art. 51)	
15- 6-66	22- 6-66	Ad.	Appr. règl. 3316 modifiant limites territo-	475.91
- Q-2-314L	- - - -		riales des Villes de Mtl et -- selon plans	2-B.....

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	2-B
2-A			B-114 et L-75 Bordeaux, C-54 Cartierville.	
12- 8-66		Ad.	Acc. offre de -- d'acheter à \$0.50 le pied carré les lisières de terrains situées sur le blvd Edouard Laurier et dans l'emprise du chemin Grenet du chemin de la Côte-Vertu au viaduc du C.N.R. (Bois Franc) composée des lots de subd.P.237, p.42, p.469, p.468 et p.465 du lot 2640 ayant une superficie de 330,876 pieds carrés.	1003.1-2
3-11-66		Ad.	Approuver rés. C.T.M. d'adjuger à The Tilden Corporation, l'emplacement sur C/O de boulev. Décarie au sud du viaduc Décarie (C.N.R.) et composé lots 466-P.57 à P.68 incl. et P.122 du cad. de paroisse Saint-Laurent, prix \$65,000. (rés. 178).	1003.1-2
27- 8-66		Ad.	Modification limites territoriales de la Ville de Mt1 et de la Cité de -- Loi 13-14 Elizabeth II art. 6 chap. 84 sanctionnée le 15-7-65 - Gazette officielle du Québec 27-8-66	475.91
13-12-67	23- 2-68	ad.	Art. 26 - Voter crédit supplémentaire de \$22,571.20 re: exprop. 21-3-67 - plan C-36 Bordeaux pour égout-collecteur Décarie-Raimbault sect. II dans la Cité -- servitude lot p.259 dans emprise boulev. Jules-Poitras et Autoroute des Laurentides ext. C.N.R. entre chemin...	2001.10-4/1
(2-2-314)				3-A

540.10

SAINT-LAURENT, Cité de

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	3-A
2-B.....			Côte-Vertu et limite sud de la Ville -	
21- 8-68		Ad.	#29303 - Acquiescer à la demande de Ville -- de	2001.10-5/1
- - - -			raccorder au collecteur Décarie-Raimbault un tuyau	
- - - -			de 18" diamètre, inters. rue Hodge et boul. Ste-	
- - - -			Croix - en vue de drainer viaduc projeté dans boul.	
- - - -			Ste-Croix -	
17-12-69	22-12-69	Ad.	#4108 - art. 41 - Abroger rés. du 16-3-53 et	120.13-1
- - - -	- - - -		approuver acte d'échange de terrains avec Ville	
- - - -	- - - -		St-Laurent - selon les croquis 3512, 3514, 3515,	
- - - -	- - - -		3519 et 3520 re: annexions parties territoire des	
- - - -	- - - -		deux municipalités.	
15- 4-1970	22- 4-1970	Ad.	4436. art. 75 - Abroger rés. conseil 23-5-67 modifiant celle du	2001.10-4/1
- - - -	- - - -		21- 3-57 re: Acquisition de servitudes permanentes et temporaires	
- - - -	- - - -		à l'est des voies C.N.R. entre chemin de la Côte-Vertu et limite	
- - - -	- - - -		de Ville Mtl plan C-36 Bordeaux.	
16- 4-1970	21- 4-1970	Ad.	4409 - art. 71 - Approuver entente entre la Comm. Urbaine et Ville	261.5-3/1
- - - -	- - - -		-- re: demandes approbation des municipalités de l'île de Mtl de	
- - - -	- - - -		leurs projets d'aqueducs et d'égouts.	
3- 6-1970		Ad.	43659 - Soumise une copie du rapp. financier de -- ex. 31-12-1969	-1/1
19-10-71		Ad	Ⓜ 54929 - Aut. direct. serv. T.P. adresser requête au	401.70-1
- (2-314)			Comité des Transports par chemins de fer de la Comm'n.....	3-B

(Municipalités)

1-A

1- 9-61	ad.	Pavage des espaces entre trottoirs et rues dans quadrilatère --, R.D.P. - llè - Ave, Rosemont et Beaubien - \$9,400.	2002.1-1
- - - -			
- - - -			
28- 6-62	Ad.	Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs et des rues comprises entre R.D.P., Papineau, Villeray, St-Roch, Ville Mont-Royal, --, et Ville de Saraguay (groupe 253 - \$9.200.	EAGR-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
17- 7-62	Ad.	Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de terre-pleins entre boul. Métropolitain, --, St-Germain, R.D.P. et St-Hubert (groupe 302) - \$38,500.-	2002.1-1
- - - -			
- - - -			
17- 1-63	Ad.	Conduits souterrains dans quadrilatère Henri-Bourassa, --, Acadie et Autoroute des Laurentides - Demander soumissions - (contrat 157) -	2004.5-1
- - - -			
- - - -			
7- 2-63	Ad.	Conduits souterrains - Ouvrir soumissions - (demande 17-1-63) -	2004.5-1
- - - -			
19- 2-63	Ad.	Conduits souterrains - Contrat à W. Rouke Ltd - (ouverture 7-2-63) -	2004.5-1
- - - -			
6- 3-63	Ad.	Conduits souterrains dans quadrilatère Henri-Bourassa, --, Acadie et Autoroute Laurentides (formule 127) -	TC-1
- - - -			
- - - -			

1-B

16- 5-63	Ad.	Conduits souterrains - Rembourser dépôt à W. Rouke Ltd - (contrat 19-2-63) -	2004.5-1
- - - -			
16- 7-63	Ad.	Autoriser en régie réfection de puisard dans quadrilatère sur R.D.P., est Ville Saraguay et -- (groupe 63N - 1P) et nord C.P.R. est Villes Outremont, Mont-Royal et -- (groupe 63N-5P)-	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
31-10-63	Ad.	Conduits souterrains - Payer estimation finale à W. Rourke Ltd - (contrat 19-2-63)-	2004.5-1
- - - -			
23- 6-64	Ad.	Autoriser en régie réfection puisards dans territoires sud R.D.P. et est villes Pierrefonds et -- (groupe 64N - 6P) et nord voies C.P.R. et est Outremont, Ville Mt-Royal et -- (groupe 64N-10P)-	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
7- 6-67	Ad.	Autoriser en régie revêtement de terre-pleins entre la bordure et le trottoir Groupe 67N-1 Territoire limité par les municipalités de Pierrefonds -- Mont-Royal, Outremont à l'est et au nord	RAGR-1
- - - -			
- - - -			
12- 4-67	Ad.	et par les voies de la Cie C.P.R. Exécuter trav. réfection puisards = terr. au sud R.D.P. et à l'est limites mun. Pierrefonds, --, Mont-Royal et Outremont -	2000.8-1
- - - -			
- - - -			

(Municipalités)

2-A

- | | | | |
|----------|-----|--|----------|
| 17- 4-68 | Ad. | #26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - dans territoire - - au sud de R.D.P. à l'est des limites des municipalités de Pierrefonds, --, Mont-Royal et Outremont - groupe 68N-1P- au nord des voies de la Cie C.P.R. et à l'est des municipalités d'outremont, Mont-Royal, -- et Pierrefonds - groupe 68N-2P- | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 28- 5-69 | Ad. | #34866 - Réfection puisards au sud de R.D.P. à l'est limites munic. Pierrefonds et au nord et à l'est limites -- (groupe 69N-1P.) | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| 28- 5-69 | Ad. | #34867 - Réfection puisards au nord du chemin Côte-St-Luc excluant le chemin de la Côte-St-Luc, à l'ouest limites munic. Hampstead, au nord et à l'ouest limites munic. Côte-St-Luc et au sud limites munic. Mt-Royal y compris territoire de Ville Mtl entre limites munic. Hampstead, Côte-St-Luc, -- et Mt-Royal (groupe 69W - 3P). | 2000.8-1 |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |
| - - - - | | | |

ST-LEONARD-DE-PORT-MAURICE

(Villes)

1-A-

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.2
22- 9-61	28- 9-61	Ad.	Autoriser Ville St-Michel à fournir eau pour école de --.	280.1-1/1
31-10-61		"	Estimation finale pavage & trottoir côté nord Paisley	ALAR-2
- - - -			de 35e à 43e & dans inters. de Paisley, dans limites	
- - - -			de -- Rembourser Montreal Dual Concrete.	
16- 4-62		Arc.	Communication de la Corp. de Mtl. Métrop. re: fermeture	387-1
- - - -			des magasins à 10 hres jours précédant Pâques, jour de	
- - - -			l'An etc...	
19- 7-62		"	Communication de Corp. Mtl. Métrop. 13-7-62- autorisant	387-1
- - - -			police de Mtl. à faire respecter heures de fermeture	
- - - -			des magasins dans -- re: rés. 16-4-62-	
12- 2-63		Ad.	Adresser à Ville d'Anjou un refus à demande 4-1-63- re:	540.4-2/1
- - - -			drainer égouts sanitaires dans bassin Mercier pour ter-	
- - - -			res 484 à 491 & demander annulation à Régie d'épuration	
- - - -			de construction par Anjou des égouts pour territoires	
- - - -			partiels servis par Mercier; fixer & réclamer indemnité	
- - - -			pour drainer secteur & ordonner à Anjou de se conformer	
- - - -			à ordonnance Régie Services publics 26-7-55- & conven-	
- - - -			tion 21-11-55- entre St-Léonard & Cité.	
9- 4-63		"	Contester requête soumise à la Régie d'épuration des	540.4-2/1
- - - -			eaux par la Ville d'Anjou (lots 484 à 491)	1-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	MUNICIPALITÉ	1-B	540.2
6- 8-63		Ad.	Abroger rés. 2-8-56- homologuant immeubles requis pour une voie de circulation prolongeant la Montée St-Léonard; une voie prolongeant rue Viau & 37e Avenue, pour se diriger ensuite en ligne droite à travers -- & rejoindre la 4e Avenue & ensuite la rue Ste-Gertrude dans Montréal-Nord; une voie continuant la rue Dickson à travers -- & Montréal-Nord jusqu'à la riv. des Prairies; une voie continuant la rue Langelier, puis utilisant l'emprise des C.N.R. dans -- & se continuant à travers la ville de Montréal-Nord, jusqu'à riv. des Prairies.		560.1-1
22- 4-65		Ad.	Retenir services de Me Jean de Grandpré pour représenter la Commission devant la Régie des Services Publics dans les causes d'appel logées par les Cités de St-Léonard et St-Nichel au sujet du tarif de transport (rés. 51).		1003.10-1
8- 9-65		"	Radier \$482.60 réclamée de -- re: dép. encourues par Ville de Mtl lors incendie à la limite des territoires contigus de ces deux villes, soit au bout est de la rue Bélanger, le 9-3-65.		435-22
10-11-65		"	Radier \$778.07 à Ville de -- re: services rendus par le serv. d'incendie.		435-22
31- 1-68	23- 2-68	Ad.	Art. 90 - Approuver arrangements contenus dans la rés.		3228.1-2/1

2-A.....

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	2-A
1-B			du conseil mun. de -- en date du 9-5-67 re: ex-propr. pour élargissement de la 43ème ave au nord de Paisley par rés. du 17-1-61 - désistement quant au lot p.427-676 selon plans Q-94 et Q-96 Rosemont -	
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
13- 6-68		Ad.	#27750 - Charger le greffier à signer et transmettre à la Cité de -- certificat approuvant le régl. 786 de la dite Cité re: rectification des frontières C/N St-Zotique entre Lacordaire et de Pontoise -	-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
13- 6-68	20- 6-68	Ad.	Art. 90 - Approuver régl. #3680 re: modification des limites territoriales de la -- et de la Ville de Mtl selon plan L-264 Longue-Pointe secteur au nord de St-Zotique entre rue de Pontoise et bouli Lacordaire, lots p.420, p.420-149, -150, p.22 et p.23 -	.2-1/1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
31- 8-68		Ad.	#28912 - Permettre à -- alimenter en eau les futures industries qui seront construites en bordure du bouli. Pascal-Gagnon dans territoire de Cité Mtl-Nord entre bouli. Henri-Bourassa et limite ^{sud} de --	280.25-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
26- 2-69		Ad.	#32720 - Paiement compte de Me Paul Casgrain c.r. avocat adjoint Ville - \$29,98 frais de voyage à Québec le 13-2-69 dans l'intérêt de la Ville.	.2-1/1
- - - -				
- 12-2-14				2-B

12- 5-64	Ad.	Abroger rés. 19-7-56 réservant pour fins municipales terrains app. à Ville et faisant partie de terre #18 borné au sud par Bélanger, ouest par Chatelain au nord par limite de -- et à l'est par Dickson	3085.7-4/1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
23- 6-64	Ad.	Autoriser en régie réfection puisards dans territoire sud Ville d'Anjou et -- ouest Mtl-Est (groupe 64E -10P).	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
31- 8-66	Ad.	Autoriser direct. serv. V.P. faire exécuter revêtement terre-pleins entre bordure et trottoir dans limites -- et V.S.M. vers sud de l'ave Papineau et C.N.R. vers l'est (groupe 66E-59) limites de -- et de Ville d'Anjou vers le sud et limites Ville Mtl - est vers ouest (groupe 66E-60) somme de \$9,500. pour chacun des groupes.	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux réfection puisards à l'ouest limites munic. Mtl-Est et au sud limites des munic. Ville Anjou et de -- et	2000.8-1
- - - -			
- - - -			1-B.....

1-A.....

- - - -

- - - -

territoire à l'est de Papineau et des voies
du C.P.R. et au sud de Jean-Talton et des li-
mites des munic. V.S.M. et --.

29- 5-69

- - - -

- - - -

- - - -

- - - -

- - - -

28- 5-69

- - - -

- - - -

Ad.

#34888 - Réfection puisards au sud boul.
Crémazie excluant boul. Crémazie à l'ouest
limites munic. -- au nord prolongement est
de rue Bélair, excluant prolongement de rue
Bélair et à l'ouest du boul. Pie IX, incluant
boul. Pie IX (Groupe 69CN-3P.)

2000.8-1

Ad.

#34888 - Réfection puisards au sud de R.D.P.
à l'ouest et au sud de munic. Mtl-Nord et à
l'ouest munic. -- (groupe 69N-2P).

2000.8-1

SAINT-MICHEL

(Municipalités)

1-A-

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.1
22- 9-61	28- 9-61	Ad.	Autoriser -- à fournir eau pour école de St-Léonard.	280.1-1/1
18- 4-62			Reçu résultat de la vente à l'enchère du 11-4-62-	521.1-1
- - - -			lot 206-416, 410-5, 1-3-1, 410-4, 1-3-2 C/N Bélanger,	
- - - -			entre les 2e & 6e Avenues & adjugé à --.	
5-10-62		Ad.	Construction pavage permanent sur ruelles est Iber-	ALCA-104
- - - -			ville, entre Bélanger & Jean-Talon, dans limites de --	
- - - -			Contrat à Montreal Dual Mixed Concrete Ltd.	
9- 7-63		Ad.	Permettre à -- d'utiliser le collecteur Curotte-Papi-	-1/1
- - - -			neau pour le drainage de la partie nord du lot 370-	
11- 7-63		"	Intenter action contre Cité de -- & Adrien Robert en	465-21
- - - -			recouvrement de \$753.90 re: collision le 15-1-63-	
- - - -			angle de la Montée St-Michel & Charland.	
21-11-63		"	Accepter offre de Cité -- de régler pour \$500. l'action	465-24
- - - -			de Cité de \$753.90 contre Cité -- & Adrien Robert re:	
- - - -			dommages causés à lampadaire de Cité lors collision le	
- - - -			15-1-63- angle Charland & boul. St-Joseph & radier \$18.	
- - - -			réclamé de Cité -- & Adrien Robert.	
24- 7-64	28- 7-64	Ad.	Approuver projet règl. 2964 re: annexion de --.	120.6
2-10-64		"	Louer 66 écrans C.E.C.M., \$1.00 ch., re: utilisation	1686.2-1

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-B	540.1
.....	SAINT-MICHEL				
.....	(suite 1A)		
- - - -				
5- 1-65		Ad.	Payer comptes de Office Overload \$2,400. (27-8-64) et \$3,450. (22-9-64) re: dép. encourues en vue de l'annexion de --, Roxboro et Pointe-aux-Trembles.		120.6-1
- - - -					
22- 4-65		"	Retenir services de Me Jean de Grandpré pour représenter la Commission devant la Régie des Services publics dans les causes d'appel logées par les Cités de St-Léonard et St-Michel au sujet du tarif de transport (Rés. 51).		1003.10-1
- - - -					
15- 6-65	21- 6-65	Ad.	Approuver projet d'acte de modification re: vente à l'enchère des lots 206-416, 410-5, 1-3-1, 410-4, 1-3-2 - C/N Bélanger, entre 2e et 6e ave. - adjudés à Ville -- pour agrandir le parc St-Mathieu - rés. 28-3-62-Conseil.		3085.7-2/1
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
8- 9-65		"	Approuver projet d'acte par lequel Ville accorde, à certaines conditions, à Mocafo Construction Inc. la possession et la jouissance de la lisière de terre dans rue Champdoré no. 133-P.457, avec droit de maintenir sur cette lisière empiètement du bâtiment 9380 et 9382 - 2e ave. --		3043.11-2/1
- - - -					
- - - -					
- - - -					
- - - -					

540.1

SAINT-MICHEL

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	2-A
26-5-67		Ad.	Lettre de Cité -- re: permis de taxis durant période de l'Exposition 1967 -	621.16-1
6-11-68		--	Lettre de la Ville -- re: demande de remboursement des taxes municipales payées à la Cité -- au montant de \$47,820.99	900.9-1/1
25-10-68		Ad.	#30537 - Mettre fonds de petite caisse de \$500. de M. Maurice Robert, conseiller technique au serv. finances re: payer certains déboursés initiaux à la suite annexion --.	176.9-1/1
25-9-68	27-9-68	Ad.	Art. 7 - ajouté - Recommander adopter projet régl. intitulé "Annexion de la Cité --".	120.6-1
13-11-68		Ad.	#30896 - Autoriser dépense \$27,000. re: impression règlement et de formule etc... b) remboursement au centre de l'informatique dépenses encourues pour impression liste électorale etc... c) travail supplémentaire effectué par certains employés Ville re: annexion Cité --.	120.6-1/1
20-11-68		Ad.	#30990 - Se conformer jugement du 28-10-68 par l'hon. Philippe Pothier dans cause de Geysler Inc. - vs - Cité -- et C.J.M. Plomberie Inc. et payer \$4,500.	182.11-1/1
29-10-68		--	Bill 76 - Loi sanctionnant l'annexion de la	120.6-1
(3-2-314)				2-B.....

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	2-B
2-A.....			Cité de -- à la Ville de Montréal.	
20-11-68	25-11-68	Ad.	art. 23 - Approuver règl. 3731 par lequel les	120.6-1/1
- - - -	- - - -		règl. 1990, 2395, 2572, 2820 modifiés de la	
- - - -	- - - -		Ville de Ntl s'appliquent à tout le territoire	
- - - -	- - - -		adjexé -	
20-11-68	25-11-68	Ad.	Art. 24 - Approuver règl. 3732 abrogeant cer-	120.6-1/1
- - - -	- - - -		tains règl. (#27, 74, 131) et certaines réso-	
- - - -	- - - -		lution - (adoptées depuis le 14-6-1915) et	
- - - -	- - - -		concernant la cour du Recorder).	
	20-12-68	--	Lettre de Me Yvon Jasmin - avocat - re: taxes	466-11
	- - - -		scolaires sur machinerie payées à l'ancienne --	
29-11-68		Ad.	#31176 - Louer, au mois, du service des Télé-	622.11-1
- - - -			communications C.N. - C.P. - 1 appareil télex	
- - - -			pour bossins du centre de Presse du service des	
- - - -			Immeubles à Terre des Hommes re: bâtiment 3960	
- - - -			Boulevard Métropolitain -	
30-12-68		Ad.	#31653 - Soumise communication de Me Roger	140.32-1/1
- - - -			Craig, c.r. informant comité qu'il a transmis	
- - - -			démission effective le 31-12-68 -	
11-12-68		Ad.	#31429 - Aut. avocat en chef de Cité à re-	120.6-1/2
- - - -			prendre l'instance et à se substituer aux	
- - - -			avocats Lacroix, Viau et als - dans cause de	
- - - -			Robert Rainville Inc. -vs- Frego Constr. Inc.	
(3-2-314)				3-A.....

540.1

SAINT-MICHEL

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	3-A
-2-B.....		et V.S.M.; Germano Valeri -vs- Robert Rainville Inc.; Germano Valeri -vs- Robert Rainville Inc. et Robert Rainville -vs- V.S.M.	
30-12-68		Ad.	#31645 - Mettre fin aux polices d'ass. émises par la Prévoyance Cie d'Ass. au nom de V.S.M. à faire parvenir à ladite Cie l'avis de résiliation pour cancellation de ces polices d'ass. 1- Automobile - échoit le 1-5-69 - (N. 6392598) 2- Automobile d'autrui - échoit le 1-5-69; (H-6023109) etc...	145.2-1/1
30-12-68		Ad.	#31660 - Mettre fin a/c du 31-12-68 aux polices d'Ass. émises par la Cie d'Ass. Crown Life au nom de V.S.M. b) faire parvenir à ladite Cie l'avis de résiliation pour annulation de ces polices d'ass. c) aviser les employés de l'ancienne V.S.M. de la résiliation de ces polices d'ass. des avantages de conversion de ces dernières dont l'employé peut bénéficier dans son nouvel emploi à Ville Mtl -	145.2-1/1
20-12-68	20-12-68	Ad.	#3173 - Prolonger le contrat déjà existant avec la Cie Enlèvement Sanitaire des Rebutis Inc. et l'ancienne Municipalité de St-Michel pour enlèvement, transport et disposition des déchets période du 1-1- au 11-7-69. Voter crédit \$75,000.	1732.1-9
(3-2-314)				3-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(MUNICIPALITÉS)	3-B
19-12-68	20-12-68	Ad.	18. - Adopter règlement #3756 re: modifications au budget 1968-69 autorisées par le bill 295.	Coll. Budget -1
- - -	- - -			
- - -	- - -			
16- 1-69		Ad.	#31998 - Donner directions direct. finances de verser à Roger Craig c.r. juge municipal de l'ancienne V.S.M. traitement intégral attaché à cette charge et frais déplacement jusqu'au 31-12-68.	140.32-1/1
- - -				
- - -				
- - -				
16-12-68		Ad.	#31454 - Autoriser Charles-E. Brunette, assistant-directeur serv. urbanisme, vérifier mandats qui ont été confiés à des urbanistes par V.S.M. et exécution mandats, etc...	120.6-1/2
-- - -				
- - - -				
-c- - -				
29- 1-69		Ad.	#32239 - Retenir services de M. Gérard Deslières c.a. re: vérifier les états financiers de l'ex-cité de St-Michel; honoraires de \$1,125.	1575.2-1/1
- - - -				
- - - -				
9- 2-69		--	Lettre des Estimateurs professionnels, re: estimation des propriétés de C. Dionne, F. Lacerte et Mogafo Constr. Inc., Ville St-Michel.	140.37-1/1
- - - -				
- - - -				
29- 1-69		Ad.	#32193 - Aut. paiement compte de Geo. Tanguay 'Fils Ltée et Gérard Parizeau Ltée montant \$340. honoraires relatifs à l'étude du régime d'ass. collectif et de la caisse de retraite des employés de la Cité de St-Michel.	145.2-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
- - - -				
(3-2-314)				A-A

540.1

SAINT-MICHEL

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	4-B
4-A.....			ses par V.S.M. avant annexion Ville Mtl	
	19- 6-69	Ad.	#3643 - Avis du conseiller Lavoie, re: étudier opportunité que tous services anciennement consentis aux loisirs par Cité St-Michel continuent d'être consentis par Ville Mtl au quartier St-Michel-Nord.	1620.4-1/1
	- - - -			
	- - - -			
	- - - -			
12- 6-69	17- 6-69	Ad.	Art. 66 - Abrogation des régl. 136, 201 tel que modifié par régl. 233, 225, 232 et 254 de V.S.M. adoptés par cette dernière avant son annexion.	120.6-1/2
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
	16- 9-69	Ad.	#3854 - art. 91 - Motion conseiller Léopold Lavoie concernant loisirs consentis par Ville Mtl quartier St-Michel.	1620.4-1/1
	- - -			
	- - -			
2- 4-69	10- 4-69	Ad.	Art. 11 - Appr. régl. 3795 changeant le nom de rues, parcs édifices etc.....	Coll. Rues
- - - -	- - - -			
24-10-69	13-11-69	Ad.	art. 15 - Régl. de St-Michel 2-4-9-14-15-18-19 etc	120.6-1/3
- - - -	- - - -		Approuver régl. 3928.	
19-11-69		Ad.	#39076 - Autoriser paiement à Crown Life de somme de \$616.74 re: contribution de l'ex-Cité de --	1204-1
- - - -			du 1-7-68 au 24-10-68 contrat GR-1622 de rentes de retraite collective.	
- - - -				
- - - -				
15- 4-1970	21- 4-1970	Ad.	4274 art. 31 - Approuver acte de mainlevée pour échange de terrains 19-12-1941 entre Comm'n Métropolitain de Mtl (en fiducie pour --	3261.7-7/1
- - - -	- - - -			
(3-2-314)				sulte sur carte 5-A.....

DOSSIER NO. 1

0

540.1

SAINT-MICHEL

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	
				4-A
29- 1-69		Ad.	#32241 - Autoriser avocat se substituer aux avocats Leroux & Guay dans les 13 causes énumérées dans son rapport du 11-12-68 et poursuivre procédures devant les tribunaux.	120.6-1/2
- - - -				
24- 2-69		Ad.	#32695 - Paiement allocation spéciale \$375/mois pour octobre 1968 à mai 1969 incl. à Léopold Laurin sous-secrétaire administratif Ville re: assurer coordination entre serv. municipaux en rapport avec annexion V.S.M. à Ville Mtl.	Coll. noms Léopold Laurin
- - - -				
26- 2-69		Ad.	#32757 - Autoriser paiement de \$529,20 à Me Fernand Lévesque avocat re: ses frais dans cause de Louis Perron -vs- Cité St-Michel	1901.255-1
- - - -				
20- 3-69		Ad.	#33273 - Payer compte Camille-R. Godin ingénieur montant \$425. re: services professionnels rendus V.S.M. avant son annexion à la Ville	Coll. Noms Camille-R. Godin.
- - - -		m		
2- 4-69		Ad.	#33451 - Paiement honoraires de la firme Gérard Parizeau Ltée courtiers d'assurances montant de \$955. re: étude contrat d'assurance-retraite des anciens employés de V.S.M.	145.2-1/1
- - - -				
18- 4-69	22-24-4-69	Ad.	Art. 33 - Appr. règl. 3829 modifiant le 3720 re: annexion de la Cité de Saint-Michel.	120.6-1/2
- - - -	- - - -			
1- 5-69		Ad.	#34290 - Autoriser avocat chef Ville donner suite aux recommandations contenues dans rapport du 2-4-69 concernant expropriations entrepri-	120.6-1/2
- - - -				
12-2-14				4-B.....

540.1

SAINT-MICHEL

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	4-B
4-A.....		ses par V.S.M. avant annexion Ville Mtl	
	19- 6-69	Ad.	#3643 - Avis du conseiller Lavoie, re: étudier	1620.4-1/1
	- - - -		opportunité que tous services anciennement consen-	
	- - - -		tis aux loisirs par Cité St-Michel continuent	
	- - - -		d'être consentis par Ville Mtl au quartier St-Mi-	
	- - - -		chel-Nord.	
12- 6-69	17- 6-69	Ad.	Art. 66 - Abrogation des règl. 136, 201 tel que	120.6-1/2
- - - -	- - - -		modifié par règl. 233, 225, 232 et 254 de V.S.M.	
- - - -	- - - -		adoptés par cette dernière avant son annexion.	
	16- 9-69	Ad.	#3854 - art. 91 - Motion conseiller Léopold La-	1620.4-1/1
	- - -		voie concernant loisirs consentis par Ville Mtl	
	- - -		quartier St-Michel.	
2- 4-69	10- 4-69	Ad.	Art. 11 - Appr. règl. 3795 changeant le nom de	Coll. Rues
- - - -	- - - -		rues, parcs édifices etc.....	
24-10-69	13-11-69	Ad.	art. 15 - Règl. de St-Michel 2-4-9-14-15-18-19 etc	120.6-1/3
- - - -	- - - -		Approuver règl. 3928.	
19-11-69		Ad.	#39076 - Autoriser paiement à Crown Life de som-	1204-1
- - - -			me de \$616.74 re: contribution de l'ex-Cité de --	
- - - -			du 1-7-68 au 24-10-68 contrat GR-1622 de rentes	
- - - -			de retraite collective.	
15- 4-1970	21- 4-1970	Ad.	4274 art. 31 - Approuver acte de mainlevée pour échange de terrains	3261.7-7/1
- - - -	- - - -		19-12-1941 entre Comm'n Métropolitain de Mtl (en fiducie pour --	
(3-2-314)				suite sur carte 5-A.....

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		5-A ⁴
4-B.....		et M. Evariste St-Louis, aux droits de la	
- - - -	- - - -		Ville Mtl et Dame Florina Desjardins (Vve	
- - - -	- - - -		Evariste St-Louis) re: lot 446-115 no 3262	
- - - -	- - - -		rue Jarry (anciennement rue Ronsard) et lots	
- - - -	- - - -		445-16 et 446-152 rue Racine.	
29- 4-70		Ad.	REF.: (42538) Payer compte de W.P. Laroche ar-	120.6-1/3
- - - -			penteur-géomètre \$10,414.42 ses honoraires	
- - - -			re: confection du plan de cadastre de l'ex	
- - - -			Cité de --	
10- 6-70		Ad.	REF.: (43868) Payer \$371.31 au Ministère du Re-	382.12-1/1
- - - -			venu Prov. représentant différence entre	
- - - -			les montants déduits des traitements des	
- - - -			employés de l'ex-Cité -- au cours 1968.	
2- 3-71		--	REF.: Payer compte de Milette, Gauthier, Rivet	466-27
- - - -			Hogue, Dauth & Morin avocats - pour services	
- - - -			professionnels rendus pour compte de l'Ex--	
14- 4-71		Ad.	(50308) Se conformer au jugement rendu le 25-2-	-1/1
- - - -			1971 par juge Guy M. Desaulniers dans cause de	
- - - -			Maurice Bergeron, ex-maire de Cité -- -vs- Ville	
- - - -			Montréal en recouvrement de \$8,749.94.	
1- 2-72		Ad	Ⓜ 56636 - Se conformer au jugement rendu le 10-11-71 par	465-99
- (2-2314)			juge Gaston Rondeau dans cause de Lucien Pélouquin -vs-5-B

DOSSIER NO :

540.1

(Municipalité)

SAINT-MICHEL

COMITÉ

CONSEIL

d'éc.

5-B

5-A.....

- - -

- - -

Ville - et payer \$1,531.98 à M. Péloquin re: perte de
salaire à la suite de sa réinstallation comme employé de
l'ex-cité --.

(3-2-314)

- 2- 8-62 Ad. Autoriser en régie revêtement terre-pleins dans 2002.1-1
 - - - - Pie IX, Rosemont - 6ème ave et -- groupe 338 -
 - - - - \$8,475.-
- 16- 7-63 Ad. Autoriser en régie réfection puisards dans terri- 2000.8-1
 - - - - toires est Papineau et C.P.R. sud Jean-Talon et --
 - - - - (groupe 63E - 1P) - et sud R.D.P. ouest Montréal -
 - - - - - Nord et -- (groupe 63N - 2P) - et sud Métropolitain
 - - - - ouest -- et Papineau (groupe 63N - 3P) - et ouest
 - - - - -- et Papineau et nord C.P.R. (groupe 63N - 4P)-
- 23- 6-64 Ad. Autoriser en régie réfection puisards dans terri- 2000.8-1
 - - - - toires sud R.D.P. ouest Villes Mtl-Nord et -- -
 - - - - (groupe 64N - 7P) - sud boul. Métropolitain, ouest
 - - - - Villes -- et ave Papineau (groupe 64N - 8P) - et
 - - - - ouest -- et ave Papineau, nord voies C.P.R. (groupe
 - - - - 64N -9p) -
- 20- 4-65 Ad. Subd. (5749) - lot 134-1349 - partie rue Champdoré 3854.2-2
 - - - - ouest Rancourt, nord de limite entre Ville et --

31- 8-66	Ad.	Autoriser directeur du service V.P. à faire exécuter les travaux revêtement de terre-pleins entre bordure et trottoir dans limites sud des Cités St-Léonard et de St-Michel vers le sud de ave Papineau et voies du C.N.R. vers l'est - (groupe 66E - 59) - somme de \$9,500.	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux réfection puisards dans territoire au sud des R.D.P. de l'ave Papineau vers l'ouest et à l'ouest des mun. de --, et Mtl-Nord - et territoire au nord du C.P.R. de l'ave Papineau vers l'ouest et à l'ouest limites des mun. de -- et Mtl-Nord - Groupe 67N - 2P- et 4P-	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
7- 6-67	Ad.	Autoriser en régie revêtement terre-pleins entre la bordure et le trottoir - Groupe 67N -2 territoire situé au nord des voies du chemin fer C.P.R. à l'ouest des municipalités de St-Michel et de Montreal-Nord - et de l'ave Papineau vers l'ouest -	RAGR-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
17- 4-68	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards - au sud de la R.D.P. à l'ouest des li-	2000.8-1 2-A.....
- - - -			

1-B.....
- - -
- - -

limites des municipalités de Montréal-Nord et
-- et l'ave Papineau vers l'ouest - groupe
68N-3P-

SAINT-PIERRE

(Municipalités)

1-A-

COMITÉ

CONSEIL

déc.

540.3

7- 6-60

Ad.

Install. conduites d'eau rue St-Jacques, sud voies du
C.N.R. dans -- Demander soum. (dépôt \$40,000, fait par
C.N.R.)

401.13-2/1

- - - -

6- 7-60

"

Install. conduites d'eau rue St-Jacques, sud voies du
C.N.R. dans -- Ouvrir soum. re: demande 7-6-60-

401.13-2/1

19- 7-60

"

Install. conduites d'eau rue St-Jacques, sud voies du
C.N.R. dans -- Contrat à Louisbourg Constr. Ltd. re:
demande 7-6-60-

401.13-2/1

21-11-60

"

Install. conduites d'eau rue St-Jacques, sud voies du
C.N.R. dans -- Estimation finale (#2) & rembourser
Louisbourg Constr. Ltd. re: demande 7-6-60-

401.13-2/1

12-10-61

"

Install. conduites d'eau rue St-Jacques, sud voies du
C.N.R. dans -- Accepter travaux & rembourser Louisbourg
Constr. Ltd. re: contrat 19-7-60-

401.13-2/1

20- 9-62

Ad.

Permettre à la Com'n. Scolaire de ville St-Pierre un
syst. de gicleurs au 183 av. Maple, --.

1406.76-1

28- 1-63

Ad.

Pose de conduite d'eau, une valve & une borne-fontaine
dans Stanley, de des Erables à Desrosiers, --
(formule #89)

TC-1

- - - -

-

- - - -.

1-B

COMITÉ	CONSEIL SAINT-PIERRE	déc.	(Municipalités)	1-B	540.3
22- 7-64		Ad.	Présenter requête à la Régie d'Épuration des Eaux de la Province de Québec, demandant la répartition du coût des trav. de construction du collecteur St-Pierre bas-niveaux, pour chacune des municipalités de Lachine, Côte St-Luc, LaSalle, Westmount, --, Montréal-Ouest, Hampstead et St-Laurent, et permission pour Ville de Mtl de facturer ces municipalités en conséquence.		2001.8-7/1
- - - -					
- - - -					
- - - -					
- - - -					
- - - -					
10-11-64		"	Pose d'une nouvelle conduite d'eau et autres trav. corrélatifs dans --, pour les Approches Nord du Pont Honoré-Mercier - (formule 88).		TC-2
- - - -					
- - - -					
30- 3-65		Ad.	Fourn. et pose de conduites de 24 et 16" diam. en béton armé dans rue Notre-Dame, de la station 22- 50 jusqu'à la 53 ave. Ville --. Demander soum.		2000.5-12/1
- - - -					
- - - -					
29- 4-65		"	Fourn. et pose de conduite de 24 et 16" diam. en béton armé dans la rue Notre-Dame. Ouvert. soum. - re: demande 30-3-65.		2000.5-12/1
- - - -					
- - - -					
13- 5-65	21- 6-65	"	Contrat à J.E. Construction Inc. - fourn. et pose de conduites de 24 et 16" diam. en béton armé dans rue Notre-Dame, de station 22/50 à 5e ave. Ville -- re: ouvert. 29-4-65.		✓ 2000.5-12/1
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
					2-A

SAINT-PIERRE

(Municipalités)

2-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.
14-11-66		Ad.	Permettre à Ampak Limited de poser un embranchement d'eau de 6 pouces de diamètre re: alimenter un système de gicleurs automatiques, au 75 Eastern Place, Ville --	1406.337
- - - -				
4- 7-67		Ad.	Lettre du greffier adj. de la Ville Mtl informant -- que Ville ne peut donner suite à leur demande re: aux autotaxis.	621.16-1
- - - -				
24- 1-68		Ad.	#24441 - Soumise rés. du conseil de -- adoptée le 9-1-68 - re: répartitions du paiement des déficits des intérêts et de l'amortissement pour construction métro et exploitation du service de transport de C.T.M.	1003.38-1
- - - -				
3-12-64		Ad.	Conduite d'eau, vanne, constr. chambre -- de conduite de rue Des Erables vers nord (formule 101)	TC-2
- - - -				
6- 9-72		Ad	Résolution du conseil de -- re: intégration des services d'incendie par la CUM.	.51-1
- - -				
10-10-72		"	Rés. de Ville -- re: demande au gouvernement d'annuler le Bill 281.	.51-1
- - -				
10-10-72		"	Rés. de Ville -- re: intégration des corps de Police de l'île de Montréal.	.51-1
- - -				

FIN

- 28- 6-62 Ad. Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs RAGR-1
- - - - des rues comprises entre Riv. des Prairies, Papineau,
- - - - Villeray, St-Roch, Ville Mt-Royal, Cité de St-Laurent et
- - - - -- (groupe 253) - \$9,200.
- 16- 7-63 Ad. Autoriser en régie réfection de puisards dans territoire 2000.8-1
- - - - re sud riv. des Prairies et est -- et ville St-Laurent
- - - - (groupe 63N - 1P)

- 28- 6-62 Ad. Autoriser en régie recouvrement d'asphalte de trottoirs RAGR-1
- - - - des rues comprises entre Riv. des Prairies, Papineau,
- - - - Villeray, St-Roch, Ville Mt-Royal, Cité de St-Laurent et
- - - - -- (groupe 253) - \$9,200.
- 16- 7-63 Ad. Autoriser en régie réfection de puisards dans territoire 2000.8-1
- - - - re sud riv. des Prairies et est -- et ville St-Laurent
- - - - (groupe 63N - 1P)

1-B

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

2-A

SARAGUAY

(Municipalités)

2-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		
				540.14
11-12-62	18-12-62	Ad.	Fournir l'eau pour desservir le territoire de -- (10 ans)	280.3-1/1
11- 1-63		Ad.	Pose de conduites d'eau & 2 bornes-fontaines dans boul. Gouin, de conduite existante en gagnant l'ouest; 3 bornes-fontaines dans Martin, de Gouin en gagnant le sud;	TC-1
- - - -			3 bornes-fontaines dans Wood, de Gouin en gagnant le sud; 3 bornes-fontaines dans ruelle Green, de Gouin en gagnant le sud etc... (formule 84).	
13- 9-63	13- 9-63	"	Approuver règl. 2880 - re: annexion de --	120.3-1
22-10-63		"	Approuver nouveau cahier des charges soumis par direct. du service des travaux publics, rapport 9-10-63 re: cartographie topographique, territoire du quartier Rivière-des-Prairies & Ville de --.	.1-4/1
20- 1-64	20- 1-64	Ad.	Approuver règl. #2910 abrogeant règl.#2880 re: annexion de --.	120.3-1
13- 3-64	19- 3-64	"	Approuver règl. #2926 re: annexion du village de --.	120.3-1
7- 4-64		"	Modifier règl. #2926 de façon à exempter établissements commerciaux exploités dans territoire de -- de la taxe d'affaires pour période du 1-1-64 au 30-4-69.	120.3-1
28- 4-64		"	\$28,040. total votés à Egoûts-Usines des pompes-Trait. & gages-Serv. ext., etc... re: entretien & opération de	603.20-2
				2-B

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	2-B	540.14
SARAGUAY	(suite)	l'usine d'épuration du réseau d'égouts du quartier --		
- - - -			pour exercice 1964-65.		
28- 4-64		Ad.	Payer compte de M. J.-J. Rognier, chef de bureau au	Coll.noms	
- - - -			cabinet du direct. du secrét., \$42. re: frais de voyage		
- - - -			& séjour à Québec dans l'intérêt de la Ville, le 24-4-64.		
28- 4-64		"	Mettre à disposition du direct. du serv. V.P. \$10,000.	120.3-1	
- - - -			re: réparation au pavage des rues du quartier --.		
28- 4-64		"	Modifier rés. du 19-7-63-Comité autorisant \$1,500. pour	1217.7-1	
- - - -			rém. trav. suppl. exécuté par employés de div. archives		
- - - -			du serv. secrét. re: classification dossiers & documents		
- - - -			officiels de Rivières-des-Prairies, en ajoutant "--"		
12- 5-64		"	Faire exécuter en régie trav. de construction d'un pa-	3089.8-2/1	
- - - -			vage en asphalte sur la boucle projetée au sud boul.		
- - - -			Gouin, entre av. du Ruisseau & boul. Alliance.		
26- 5-64		"	Faire exécuter en régie revêtement d'asphalte sur boul.	RAGR-1	
- - - -			Gouin, de la limite est du quartier -- en gagnant l'ouest,		
- - - -			& sur boul. Gouin, de la limite ouest du quartier -- en		
- - - -			gagnant l'est.		
26- 5-64		"	Faire exécuter en régie trav. requis pour installation	615.4-1	
- - - -			d'un système d'alarme-incendie dans municipalité du		
- - - -			village de --.		
26- 5-64		"	Voter \$2400. à Div. du greffier de Ville-Elections -Trait.	312.11-1	

(suite) 3-A

SARAGUA Y

(Municipalités)

3-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.14
.....	(suite	et gages - Fourn. et matériaux - Serv. externes re: élec-	
- - - -			tion du 28-6-64 dans district de --.	
9- 6-64		Ad.	Accepter offre de Sanitary Refuse Collectors Inc. de ré-	1732.1-6/1
- - - -			silier son contrat intervenu avec Ville -- re: enl.	
- - - -			déchets, devant se terminer le 30-11-64, cette résilia-	
- - - -			tion devant prendre effet à la date du début des	
- - - -			contrats pour enl. des déchets qui seront octroyés pro-	
- - - -			chainement par la Ville de Mtl.	
9- 7-64		"	Voter \$1,300. re: couvrir frais encourus par Ville lors	1001.84-1
- - - -			dés fêtes du 50e anniversaire du village de --; et vo-	
- - - -			ter \$1,900. total à Div. de l'entretien - Parcs et	
- - - -			terrains etc... re: aménagement et entretien d'un	
- - - -			terrain de jeux dans le quartier de --.	
28- 7-64	28- 7-64	"	Rapport des élections du 28-6-64: - Léonard Lebalne élu	312.7-3/1
- - - -	- - - -		conseiller dans le district de --.	
20-11-64	26-11-64	"	Adopter règl. 3038 re: abroger certains règl. de --.	120.3-1
12- 1-65		Ad.	Payer \$56.57 re: montant net de rentes seigneuriales	480-1
- - - -			dues sur immeubles du quartier --.	
26- 1-65		"	Payer \$8.50 à C.C. Lindsay et R.J. Lindsay re: trav.	465-34
- - - -			d'arpentage dans--, le 13-4-64; \$8,549.36 à T.A.	
- - - -			Creaney re: prép. plans pour syst. d'égout et l'usine	

3-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	
SARAGUAY				3-B 540.14
.....	(suite)	d'épuration dans village --.	
26- 1-65		Ad.	Payer \$20. à Raoul Pepin en régl. final de sa réclm.	465-34
- - -			pour trav. de nivelage exécutés le 25-4-64 sur ave.	
- - -			Leblanc dans --.	
26- 1-65		"	Payer sommes suiv. en régl. final des réclm. faites	465-34
- - -			au Village de -- : \$272. à Metropolitan Bench & Table	
- - -			re: location chaises et tables à cartes: \$48.61 à Back	
- - -			River Quarries Ltd. re: fourn. de pierre concassée:	
- - -			\$87.75 à Lagacé Quarries Ltd. re: fourn. pierre concassée	
- - -			\$24.61 à Ferronnerie Cousineau Ltée re: fourn. matériel	
- - -			de ferronnerie.	
28- 1-65		"	Payer \$605. à Consolidated Engines & Machinery Co. Ltd.	465-34
- - -			en régl. final de sa réclm. re: construction d'un garde-	
- - -			fou autour des bassins d'aération à l'usine d'épuration	
- - -			de --.	
27- 2-64		"	La Ville est autorisée à annexer par régl. le Village	120,3-1
- - -			de -- (Bill 100 - art. 25).	
7- 4-65		Ad.	Autoriser Me W.S. Tyndale du bureau des procureurs	465-36
- - -			Howard, Cate, Ogilvy & Ass. à continuer de s'occuper	
- - -			de la cause Maurice Lavigne Excavation Ltée -vs- --	
- - -			Maurice Lavigne Excavation Cie Ltée -vs- Ville Mtl.	
14- 4-65		"	Payer \$150. à J.P. Quintal, \$75. à Robert Cardin,	465-36

(suite) ..

SARAGUAY

(Municipalités)

4-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.14
.....	(suite	\$30. à Gaston Bourret, \$45. à Lucien McAuley, \$146. à Lionel Charpentier; \$30. à Mme F. Sabourin en règl. final des réclam. re: dommages causés à l'entrée de garage de chacun des réclamants à la suite de travaux exécutés dans la rue du Ruisseau, par village de -- à l'automne 1963.	
14- 4-65		Ad.	Payer \$50. à Raymond Nadeau en règl. final de sa réclam. re: dommages causés à l'entrée conduisant à son garage à la suite de trav. exécutés dans la rue du Ruisseau par le village de Saraguay, à l'automne 1963.	465-36
6-10-65		"	Payer \$4,009.97 à Paul Dubé & Fils Ltée re: trav. effectués à l'usine d'épuration et au égouts de --, avant son annexion.	465-38
1-12-65		"	Payer \$500. à Camille Benoit, et Grothé & Cie en règl. final du contrat intervenu entre le village de --, avant son annexion re: vérification des livres de cette corp. munic. pour année 1963.	465-39
22- 6-66		Ad.	Abroger rés. Comité 1-12-65.	-43
12- 7-67		Ad.	Payer \$3,756.30 à Maurice Lavigne Excavation Cie Ltée re: paiement est. finale pour contrat #1 passé avec --	465-51

4-B

DOSSIER NO :

540,44

(Municipalité)
SENNEVILLE, Village de

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

17-

3-72

--

Dépenses de la C.U.M. re: Jeux Olympiques de 1976.

1-A

-1

(3-2-314)

UNION DES MUNICIPALITES

(Municipalités)

1-A-

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.15
19- 9-61		Ad.	Payer compte \$42.25 de Me Herman Primeau, directeur du personnel Re: Congrès à Pointe-au-Pic 31-8 au 2-9-61	235.2-1
- - - -		"	Payer comptes \$310. de M. Fernand Drapeau, et \$275. chacun Adéodat Grompt, J.-N. Drapeau, Hyman Brock, Frank Hanley, Edmond Hamelin, Lucien Héту et Gabriel Morin Re: Congrès -- à Pointe-au-Pic	235.2-1
7-11-61		"	Payer compte \$275. de M. Maurice Landes, membre du Comité exécutif Re: Congrès -- à Pointe-au-Pic	235.2-1
15- 1-62		Ad.	Payer compte \$462.50 du conseiller Roger Sigouin Re: Congrès -- à Pointe-au-Pic	235.2-1
24- 1-62		"	Payer compte \$205.20 du conseiller Roland Savignac Re: Congrès -- à Pointe-au-Pic	235.2-1
9- 5-62		"	Payer compte \$1,000. de Congrès -- Re: cotisation 1962	-1
21- 8-62		"	Déleguer direct. des serv., greffier Cité et direct. adj. des serv., au Congrès -- ayant lieu au Château Frontenac du 27 au 29-9-62 et allouer à chacun \$200. pour frais voyage et représentation et 3 conseillers des 2 catégories du Conseil	235.2-1
9-10-62		"	Payer compte \$200. de Lucien Héту, direct. des services re: voyage à Québec du 27 au 29-9-62- pour congrès annuel de --.	235.2-1

1-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	
	UNION DES MUNICIPALITÉS			1-B 540.15
9-10-62		Ad.	Payer comptes du Château Frontenac \$180.69 pour séjour	235.2-1
- - - -			du conseiller Lucien Saulnier, président du Com. exécutif	
- - - -			les 28 & 29-9-62; du conseiller Maurice Landes \$233.	
12-10-62		"	séjour à Québec les 27, 28, 29-9-62- re: congrès de --.	
- - - -			Payer compte du conseiller Lucien Saulnier \$71.00	235.2-1
- - - -			re: séjour à Québec les 28 & 29-9-62- pour congrès --.	
19-10-62		"	Payer comptes de MM. Edward W. O'Flaherty, Geo. Paul	235.2-1
- - - -			La Rue, J. Brisebois, Bruno Lépine, Albert Caplette,	
- - - -			J.-P. Forest (\$200. chacun) & \$245. à Roland Bourret,	
- - - -			maire suppléant re: congrès -- lors d'un séjour à Québec	
- - - -			les 27, 28 & 29-9-62-	
5-11-62		"	Payer compte du conseiller Jean Labelle \$200. pour	235.2-1
- - - -			séjour à Québec les 27, 28 & 29-9-62- re: congrès de --.	
30-11-62		"	Payer compte du conseiller Fernand Drapeau \$200. pour	235.2-1
- - - -			séjour à Québec du 26 au 29-9-62- re: congrès de --.	
5- 6-63		Ad.	Payer compte \$1,000. de Congrès -- re: cotisation 1963-	-1
19- 7-63		"	Payer compte \$100. de M. Hermann Primeau, direct. Per-	Coll. noms
- - - -			sonnel, frais voyage à Québec les 18 et 19-6-63 Re:	
- - - -			rencontrer représentants -- pour discuter amendements	
- - - -			à apporter au Bill 54 (code du travail)	
- - - -			- - - - -	2-A

UNION DES MUNICIPALITES

(Municipalités)

2-A-

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.15
27- 8-63		Ad.	Déléguer les membres du Comité exécutif, le maire suppléant, les conseillers Fernand Alie etc... au congrès annuel de -- & allouer à chacun \$50. pour frais d'inscription.	235.2-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
24- 9-63		"	Payer comptes \$50. du conseiller Maurice Landes et \$60. du conseiller Jean Labelle, membres Comité exécutif re: frais inscription au congrès annuel -- à Montréal, en l'hôtel Reine-Elizabeth, du 15 au 18-9-63	235.2-1
- - - -				
- - - -				
3-10-63		"	Payer \$158. au conseiller Fernand Drapeau re: voyage à Rivière-du-Loup et à Joliette les 3 & 22-8-63 pour réunions de -- et pour congrès de cette -- tenu à Montréal du 15 au 18-9-63.	235.2-1
- - - -				
- - - -				
5-11-63		"	Payer compte \$189.73 du conseiller P.E. Sauvageau, maire suppléant, re: frais de représentations au congrès de -- , tenu à Montréal, en l'hôtel Reine-Elizabeth, du 15 au 18-9-63.	235.2-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
14-11-63		"	Payer compte \$122. du conseiller P.E. Sauvageau, maire suppléant re: frais d'enregistrement et de représentation au congrès de l'Union des Maires & Municipalités du Québec, tenu à Montréal, du 15 au 18-9-63.	235.2-1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
18- 2-64		Ad.	Payer comptes \$50. ch. à MM. A. Gagnon, J.P. Forest,	235.2-1

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	2-B	540.15
UNION DES MUNICIPALITÉS					
.....	(suite 2A)	Lawrence Hanigan, Fernand Alie, re: frais d'inscription à l'occasion du Congrès de -- à Montréal, du 15 au 18-9-63.		
28- 2-64		Ad.	Payer compte de M. Lucien Hétu, direct. des serv., de \$50, re: frais d'inscription etc. au congrès de -- du 15 au 18-9-63.		235.2-1
5- 5-64		"	Payer compte de -- de la Prov. de Québec, \$10,000, re: contribution annuelle de la Ville, & transmettre au direct. des finances la fiche de renseignements que cette Union a fait parvenir à la Ville.		-1
28- 7-64		"	Payer compte du conseiller Fernand Drapeau, membre du Comité exécutif, \$48.00 re: frais voyage et séjour à Québec et Pierreville les 13 et 20-6-64 lors réunion de --.		235.2-1
25- 8-64		"	Autoriser Fernand Drapeau, 2e vice-président de -- à organiser une délégation formée de 6 membres du Conseil munic. re: représenter Ville au congrès annuel qui aura lieu à Québec du 22 au 25-9-64; allouer à chaque délégué \$200, re: frais voyage et représentation.		235.2-1
13-10-64		"	Payer comptes des conseillers P.E. Sauvageau, J.B. Bourque, C. Melançon, Jean-Paul Bonin et Euclide Laliberté \$200, ch.; payer \$120, à F. Drapeau; \$200, J. Brisebois; \$1,085.14 compte de l'hôtel Château Frontenac re: frais		235.2-1

(suite 3A)...

UNION DES MUNICIPALITES

(Municipalités)

3-A

540.15

COMITÉ	CONSEIL	déc.		
.....	(suite 2B)	de transp., de représentations, etc., et frais de ré-	
- - - -			ceptions lors du congrès -- tenu à Québec du 22 au 25-9-64.	
29- 4-65		Ad.	Payer compte de -- \$10,000. re: contribution annuelle	-1
- - - -			de Ville pour année se terminant le 31-12-65.	
28- 4-66		"	Payer compte de -- \$10000. re: cotisation de Ville	-1
- - - -			pour année 1966.	
15- 9-67		Ad.	#21930 - Payer \$10,000. à l'Union des Municipalités de	-1
- - - -			la Province de Québec. re: cotisation de Ville de Mtl	
- - - -			pour l'année, 1967	
21- 5-68		Ad.	#27046 - Payer compte de -- de \$10,000. re: cotisation	-1
- - - -			de Ville pour l'exercice 1967-1968 de dette Union -	
30- 5-68		--	Lettre de l'Union des Municipalités re: distribution de	907-1
- - - -			la taxe de vente aux municipalités.	
16-12-68		Ad.	#31479 - Payer à M. Jean-Paul Forest - somme de	-1
- - - -			\$754.24 re: frais encourus pour représenter Ville à	
- - - -			diverses réunions de -- du 1-1- au 22-10-68 -	
19-12-68		Ad.	#31552-1 - Abroger rés. du 16-12-68	-1
20-12-68		Ad.	#31609 - Payer compte de M. Jean-Paul Forest, con-	-1
- - - -			seiller municipal - \$754.24 re: frais encourus	

3-B

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	
			UNION des MUNICIPALITES	540.15
3-A.....			pour représenter Ville à diverses réunions de --	3-B
- - - -			du 1-1- au 22-10-68 -	
30-12-68		Ad.	#31658 - Payer compte de -- \$10,000 re: cotisation	1
- - - -			de la Ville à cette union ex. 1968-69 -	
7- 2-69		--	Lettre de la Cité de Dorval re: à -- de la P.Q.	-1
6- 5-69		--	Lettre de la Cité de Pierrefonds re: emploi des 2 lan-	540.32-1/1
- - - -			gues officielles du Canada par --	
17- 9-69		Ad.	#37710 - Déléguer M. Fernand Drapeau membre du C.E.	-1
- - - -			et les conseillers Fernand Alie, J.-Benoit Bourque;	
- - - -			Jacques Brisebois; Fernand Desjardins; J.-P. Fo-	
- - - -			rest; Guy Lacoste; Yvon Lamarre; Jean LaRoche;	
- - - -			et Pierre Lorange au congrès annuel de l'Union	
- - - -			des Municipalités de la P.Q.	
26- 2-70		Ad.	#40929 - Paiement compte du conseiller Jean-Paul Fo-	-1
- - - -			rest \$727.05 dépenses encourues durant l'année 1969	
- - - -			à titre de représentant de la Ville Mtl auprès (---)	
20- 8-1970		Ad.	45885 - Paiement comptes du conseiller Jean-Paul Forest, \$539.31 dépenses	-1
- - - -			du mois de janvier 1970 au mois de juillet 1970, à titre de représentant	
- - - -			de Ville de Mtl auprès de -- de la P.Q.	

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		4-A
18-11-1970		Ad.	47572 - Verser à -- \$10,000. à titre de cotisation de la Ville pour l'ex. 1970-71 et de l'imputer sur crédits votés à l'art. Direction - Divers - Autres du budget de la division administrative du service du secr. administratif.	-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
27- 1-1971		Ad.	48739 - Nommer le conseiller Pierre Lorange représentant de la Ville à --	-1/1
- - - -				
20-8-71		Ad.	(53791) Déléguer MM. Lynch Staunton, Labelle, Drapeau, Lamarre, Lorange, F. Desjardins, Luccisano, Sauvé, J.P. Marchand, Roussille, Alie, Brock, Parker, Collette, Robert.	-1/1
- - - -				
23-11-71		"	55466 - Verser à -- \$10,000. à titre de cotisation de la Ville re: exercice 1971-72 et imputer sur: Division administrative - Serv. du secrétariat administratif.	-1/1
- - -				
- - -				
30-5-72		"	58585 - Payer compte de M. Pierre Lorange re: dép. encourues lors de l'assemblée de -- le 6-5-72.	-1/1
- - - -				
6- 6-72		"	58755 - Remplacer par la rés. 58585 du 30-5-72 "Payer \$102,37 compte de Pierre Lorange re: dép. encourues lors de l'assemblée de -- le 6-5-72.	-1/1
- - -				
- - -				
21-11-72		"	61282 - Verser \$10,000. à -- de la P.Q. à titre de cotisation de la Ville pour année fiscale 1972-73 et imputer à article "Direction - Divers - Autres" budg. serv. secr. adm.	-1/1
- - -				
- - -				
- - -				
(3-2-314)				4-B

DOSSIER NO.:

540.15

COMITÉ

CONSEIL

déc.

4-B

24-9-58

O.M.H.S.

Ad

Ⓜ Aut paiement comptes \$250 cons Gérard Loiselle, Claude
Beaudry de l'OMHS frais de voyage re: congrès --

801.15-2/1

- - - -

(Municipalité)

UNION DES

(3-2-314)

540.27

VERDUN

COMITÉ	CONSEIL	déc.	(Municipalités)	1-A
14- 4-65		Ad.	Payer compte de Me Philippe Beauregard avocat adjoint de \$65.72 re: frais voyage et séjour à Québec les 7 et 8-4-65 lors étude devant le Comité des Bills Privés du projet de loi re: modifier charte de Cité de Verdun	Coll.noms
- - - -				
- - - -				
- - - -				
2- 7-65		Ad.	Payer compte de Me Philippe Beauregard, avocat adjoint \$66.68 re: frais de voyage et séjour à Québec, les 5 et 4-5-65 lors étude du projet de loi re: modifier charte de Cité -- (Bill 152).	Coll.noms
- - - -				
- - - -				
- - - -				
14- 3-66	12- 4-66	Ad.	Approuver projet d'acte par lequel Ville convient de fournir à -- toute la quantité d'eau dont la dite Cité aura besoin, période du 19-3-66 au 19-3-69.	280.21-1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
26- 5-66		Ad.	Autoriser dép. \$310,370. pour organisation de 36 concerts populaires aux arénas Maurice-Richard et Villeray et à l'auditorium Verdun durant été 1966.	185.3-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
19- 6-67		Ad.	Lettre de la Cité de -- re: demandant que les taxis de-- puissent prendre des passagers sur l'emplacement de l'Expo '67 -	621.16-1
- - - -				
- - - -				
(3-2-314)				- - - - - 1-B - -

540.27

VERDUN

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	1-B
21- 8-68		Ad.	#29309 - Approuver projet d'acte par lequel Ville de Mtl vend à -- un emplacement situé à l'angle N/O des avcs Dupuis et Joseph dans la Cité de Verdun, formé lots 3401-P.947, p.948, p.949, et p.950 du cad. de la municipalité de la paroisse de Montréal -	-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
16-12-68		Ad.	#31455 - a) Appr. projet d'acte à la Cité de Verdun l'empiètement bâtiment (lots) 3401-P.947 P.948, P.949 et P.950 b) abroger rés. du 21-8-68 (#29309).	-1/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
23- 7-69	28- 7-69	Ad.	#3713 - art. 56 - Projet d'acte fourniture d'eau à -- période entre le 19-3-69 et le 30-4-74 Ce projet contrat remplace celui intervenu le 28-4-66.	280.21-1
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
5- 8-1970		Ad.	45437 - Radier \$353.94 (compte 1647-R) réclamé de la Cité de -- pour solde d'intérêt dû à la Ville re: taux d'intérêt chargé sur le paiement de la quote-part de Cité dans le coût de constr. et équipement Métro, ainsi que le déficit d'exploitation de la C.I.M. pour ex. 1967-68.	1102.18-13/1
- - - -				
- - - -				
- - - -				
7-3-72		"	® (57169) Aut. dép. \$4,901.44 achat et inst. compteur à eau 2000,9-1/1	
13-2-74			30" sur nouvelle cond. d'alimentation en eau potable pour (suite 2-A)	

(Municipalites)

1-A

16- 7-63	Ad.	Autoriser en régie refection puisards dans territoire nord fleuve St-Laurent est -- et ave Atwater (groupe 63C - 2P)-	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
9-11-66	Ad.	Voter crédit de \$87,000. pour execution travaux de modernisation de l'éclairage dans rues St-Patrick au nord Cité de Verdun à l'ouest, le fleuve au sud et le pont Blak à l'est -	2000.6-25/1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
17- 4-68	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux de réfection de puisards dans le territoire - à l'ouest de la route transcanadienne, au nord des limites de la municipalité de -- et à l'est et au nord des limites de la municipalité de LaSalle - groupe 68W-1P - territoire du C/O de la route transcanadienne vers l'est et au nord des limites de la municipalité de -- - groupe 68W-2p	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
21- 5-69	® (34788)	- Aut. revêtements terre-pleins sur terr. Ville ouest limites -- ouest ave Atwater, excluant ave Atwater, sud/ouest et nord limites municipalité Westmount, nord chemin Remembrance, excluant le chemin Remembrance et ouest limites Oytremont \$2,000. (gr. 69W-1)	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			

FIN

COMITÉ

CONSEIL

DÉC.

(Municipalités)

1-A

17- 4-70

--

Limites des eaux territoriales canadiennes

-1/1

(Municipalité)

WESTMOUNT

Contrats entre certaines municipalités
et la Mtl Water & Power Co.

VOIR:

25055-011 3e série

Statut du Québec

25-26 George V (1935) ch: 112

WESTMOUNT

(Municipalités)

1-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		
				540.18
11-4-62	23-4-62	Ad.	Approuver règl. 2730 re: prix ou taux eau dans Cité de -- pour 1962-63.	475.68
- - - -	- - - -			
20-6-62		Ad.	La Ville est autorisée à étendre le réseau de transport en commun (métro) dans les villes de --, Outremont, St-Laurent et Mont-Royal. Elle peut construire, posséder dans les limites de la Cité -- des voies souterraines et leurs accessoires sous l'ave Western, à partir des limites est de Cité de -- jusqu'à l'ave. Elm. Ces biens sont des biens non imposables quant aux taxes mun. générales et spéciales autres que les taxes commerce. Tous les biens utilisés pour fins de métro sont exempts de taxe scolaire sauf constructions en surface à l'intérieur desquelles des commerces sont exercés etc.. (Bill 100 arc. - 79)	1102.4-1
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
20-6-62		Ad.	Les paragraphes 5 a) et b) de l'article 522 sont retranchés - (voir Bill 100 - art. 27- 1961) - (Bill 100 - art. 54 paragr. c).	475.74
- - - -				
- - - -				
5-4-63	25-4-63	Ad.	Approuver règl. 2819 pour diverses taxes et détermination prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Cité dans --.	475.66
- - - -	- - - -			
- - - -	- - - -			
24-9-63	30-10-63	Ad.	Approuver règl. 2882 modifiant règl. 2819 re: imposer pour exercice 1963-64 diverses taxes et déterminer prix	475.66
- - - -	- - - -			1-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	
	WESTMOUNT			1-B 540.18
.....1-A.....	approvisionnement eau fournie par Cité dans Cité -- et Cité Outremont.	
7-1-64		Ad.	Accepter offre de Cité de -- de payer à Cité de Mtl. \$29,04 représentant la différence entre la réclm. de Cité de Mtl contre Cité de -- de \$170,49 re: dommages à borne-fontaine, face au 4258 boul. Dorchester, le 4-1-63 et celle de Cité de -- contre Cité de Mtl. de \$141,45 re: dommages à lampadaire, face au 208 ave. Western, le 29-3-63.	465-26
27-2-64		Ad.	La Ville est autorisée à construire et exploiter des voies souterraines et leurs accessoires sous l'ave Western, à partir des limites est de la Cité de Westmount jusqu'à l'avenue Elm et de là vers l'ouest - (Bill 100 art. 16).	1102.A-1
3-3-64		Ad.	Gare Atwater - Exproprier servitude temporaire pendant durée construction du métro - nord St-Luc (Cité Mtl) et ave. Western (--), à ouest ave. Atwater (Plan N-51) Autoriser \$50,123,04.-	1102.14-5/1
13-3-64	8-4-64	Ad.	Approuver règl. 2940 re: imposer pour exercice 1964-65 diverses taxes et déterminer prix approvisionnement eau fournie par Cité dans Cités -- et Outremont et loyer pour occupation du domaine public.	475,65

WESTMOUNT

(Municipalités)

2-A

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		540.18
23-6-64		Ad.	Ratifier procédures intentées par avocats de Ville contre Cité de -- -- en recouvrement de \$338.11 re: dommages causés à une borne-fontaine de Ville, C/O ave. de la Montagne, au nord de Anwoth, le 16-12-63.	465-29
-- -- --				
22-7-64		"	Présenter requête à la Régie d'Épuration des Eaux de la Province de Québec, demandant la répartition du coût des trav. de construction du collecteur St-Pierre bas-niveau, pour chacune des municipalités de Lachine, Côte St-Luc, LaSalle, --, Ville St-Pierre, Mtl-Ouest, Hampstead et St-Laurent, et permission pour Ville de Mtl de facturer ces municipalités en conséquence.	2001.8-7/1
-- -- --				
28-7-64		Ad.	Abroger rés. Comité 3-3-64 expropriant Gare Atwater - servitude temporaire - nord St-Luc (Cité Mtl) et ave. Western (Cité --) à ouest Atwater - (Plan W-51)	1102.14-5/1
-- -- --				
22-2-61		"	Le Conseil peut, par règlement, construire entretenir et exploiter des voies souterraines dans les limites de Ville et dans la Cité de Westmount - d'un point à l'ouest du square Cabot vers l'ouest jusqu'à la rue Sherbrooke et de là sous la rue Sherbrooke jusqu'aux limites ouest de --, La Ville peut acquérir à cette fin toutes servitudes, droits de passage ou immeubles	475.74
-- -- --				
-- -- --				
-- -- --				
-- -- --				
-- -- --			Ces pouvoirs peuvent être délégués à la C.T.M. pourvu	2-B

COMITÉ	CONSEIL WESTMOUNT	DÉC.	(Municipalités)	2-B	540.18
.....2-A.....		que le régl. à cet effet soit approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil (Bill 100 - art. 27 paragr. 5)		
- - - -	- - - -				
14-4-65	22-4-65	Ad.	Approuver régl. 3118 - re: imposer pour exercice 1965-66 diverses taxes, et déterminer le prix de l'approvisionnement d'eau fournie par Ville et le loyer pour occupation du domaine public.	475.79-1	
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
- - - -	- - - -				
7-4-65		"	Déclaration conjointe de MM. Michael L. Tucker, maire de la Cité de -- et Lucien Saulnier, prés. du Comité exécutif de Ville re: répartition du coût du métro avec les municipalités desservies par la C.T.M.	1102.18-13/1	
- - - -					
- - - -					
- - - -					
15-7-65		"	Tout accord prévoyant une contribution financière entre la ville de Montréal et une municipalité où s'étend le réseau de transport en commun décrit aux articles 966a, 966b, 966c peut être conclu au moyen d'un régl. adopté par le conseil municipal de chacune des parties intéressées; ce régl. ne requiert que l'approbation du ministre des affaires munic. et de la Comm. municipale de Québec. (Bill 100 - art. 51)	1102.A-1	
- - - -					
- - - -					
- - - -					
- - - -					
23-2-66		Ad.	Approuver projet d'acte par lequel Ville permet à The City of Westmount de poser embranchement d'eau de 6"	1406.302	
- - - -					

.....3-A.....

WESTMOUNT

(Municipalités)

3-A

COMITÉ	CONSEIL	déc.		540.18
.....	2-B.....		diam. pour alimenter un syst. de gicleurs automatiques	
- - - -	- - - -		à sa prop. érigée sur emplacement formé lots 1434-163	
- - - -	- - - -		à 176 - avant front C/E Berthune, sud voies C.P.R.	
30-3-66		Ad.	Accepter la somme de \$3,750. de Westmount Centre Inc.	4655.8-2/1
- - - -			en dédommagement pour la perte de la conduite d'eau	
- - - -			que la Ville a dû abandonner dans l'ave. Elm. entre	
- - - -			ave. Western et rue Ste-Catherine, dans Cité Westmount	
- - - -			à la suite de vente de cette section de l'ave Elm à	
- - - -			cette Cie et autoriser le direct. des finances à verser	
- - - -			ladite somme au fonds des immeubles à vendre.	
12-4-66	22-4-66	Ad.	Imposition pour exercice 1966-67 de diverses taxes,	475.90
- - - -	- - - -		et détermination du prix de l'approvisionnement d'eau	
- - - -	- - - -		fournie par Ville et du loyer pour occupation du domai-	
- - - -	- - - -		ne public.	
3-5-66	6-5-66	Ad.	Soumis projet règl. modifiant règl. 3303 intitulé:	475.90
- - - -	- - - -		Imposition pour exercice 1966-67 de diverses taxes,	
- - - -	- - - -		et déterminer prix de l'approvisionnement d'eau fournie	
- - - -	- - - -		par Ville et loyer pour occupation du domaine public.	
13- 9-67		Ad.	#21850 - Radier \$44.30 réclamé de -- relativement au	485-27
- - - -			coût de remplacement d'un compteur d'eau qui serait	
- - - -			disparu de l'arena Queen Elizabeth Gardens.	3-B

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.	(Municipalités)	3-B	540.18
21-11-67	WESTMOUNT	Ad.	#23168 - Payer compte de Cité de Westmount de \$200.		1102.11-9/1
- - - -			re: frais encourus par cette dernière pour reconstruc-		
- - - -			tion du trottoir et marches en face du no 4151 Boul.		
- - - -			de Maisonneuve - occ. par constr. d'un tronçon de		
- - - -			ligne no 1 du métro (contrat 1-8-14).		
17- 1-68		Ad.	#24310 - Payer compte de Cité de Westmount de \$13,800.		1102.11-9/1
- - - -			re: contribution de Ville de Mtl au coût de reconstruc-		
- - - -			tion du Boul. de Maisonneuve, de limite ouest de la Ville		
- - - -			à l'ave Greene en la Cité de Westmount - nécessitée par		
- - - -			construction métro-		
14- 5-69		Ad.	#34605 - Autoriser direct. serv. achats et magasins		1670.1-1
- - - -			à vendre à -- l'appareil de mesure de l'anhydride sul-		
- - - -			fureux de l'air.		
14- 7-69		--	Lettre de la cité -- re: fluoration de l'eau		280.9-1/1
28- 6-69		--	Résolution du conseil municipal de Cité -- re: ruelle		-1/1
- - - -			devenant propriété publique, lots 384-178 (longeant la		
- - - -			rue Greene) et 941-382 - avis donné - (Gazette offi-		
- - - -			cielle du Québec - Vol. 101 no 26.		

COMITÉ	CONSEIL	DÉC.		
				4-A
7- 9-71		Ad	® 54124 - Retenir serv. de Mes Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin & Lapointe de représenter la Ville -- d'Outremont, Ritz-Carlton Co., W.E. Kesler et règl. d'imposition des taxes 4245.	475-146
- - -				
- - -				
- - -				
14- 6-72			Requête de la Cité -- re: contrat fourniture d'eau	-1/1
20-10-72		A-	Intégration du serv. de la police de la -- à la C.U.M.	-1/1
14-11-72		Ad	® 61263 - Retenir services de la maison d'ing. conseils Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc. de Mtl. re: étude d'évaluation et de tarification nécessaires en vue de la preuve à offrir devant la Régie des Eaux du Québec, pour établir et justifier taux de l'eau que la Ville peut imposer aux contribuables de --.	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
21-11-72		"	® 61426 - Retenir services professionnels de Edgar Fournier ing. aux fins de coordonner les études, etc., re: requête devant la Régie des Eaux du Québec pour fixer le taux imposé aux contribuables -- pour fourniture d'eau. (horaire n'excédant pas 300 heures).	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
24-11-72		"	® 61429 - Retenir services maison d'ing. conseils Surveyer Nenniger & Chênevert Inc. de Mtl conjointement avec société Black & Veatch de Kansas City, Missouri, U.S.A. pour faire étude d'évaluation et de tarification nécessaire en vue de la preuve à offrir devant la Régie des Eaux du Québec, pour établir et justifier les taux de.....	475.146
- - -				
- - -				
- - -				
- - -				
13-2-314)			Eaux du Québec, pour établir et justifier les taux de.....	4-B

(Municipalités)

1-a

540

12- 4-67	Ad.	Faire exécuter travaux réfection puisards dans territoire situé à l'est limites de la Munic. de -- et au sud chemin Remembrance - Groupe 67C 4P.	2000.8-1
- - - -			
- - - -			
- - - -			
17- 4-680	Ad.	#26189 - Faire exécuter travaux réfection de puisards - au nord du fleuve St-Laurent, l'ave Atwater vers l'est et à l'est des limites de la municipalité -- groupe 68C-2P.	2000.8-1
-- - -			
- - - -			
- - - -			
21- 5-69	Ad.	#34788 - Autoriser revêtements terre-pleins sut territoire de Ville à l'ouest des limites de la municipalité de Verdun, à l'ouest de l'ave Atwater, excluant l'ave Atwater, au sud, à l'ouest et au nord limites de la municipalité de Westmount, au nord du chemin Remembrance, excluant le chemin Remembrance et à l'ouest des limites de la municipalité d'Ou-tremont \$2,000. (groupe 69W-1).	2002.1-2
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
- - - -			
28- 5-69	Ad.	#34888 - Réfection puisards dans territoire Ville Mtl situé au nord du fleuve St-	2000.8-1
- - - -			1-B.....

1-A.....		Laurent à l'est de l'ave Atwater incluant	
- - - -		l'ave Atwater, et à l'est limites munic. --	
- - - -		Groupe 69C-2P.	
28- 5-69	Ad.	#34887 - Faire exécuter en régie la réfection	2000.8-1
- - - -		des puisards territoire de Ville situé au sud	
- - - -		limites munic. -- à l'ouest de l'ave Atwater	
- - - -		et au nord boul. de La Vérendrye incluant le	
- - - -		boul. La Vérendrye et excluant l'ave Atwater	
- - - -		(groupe 69W - 2E); au nord chemin Remembrance	
- - - -		excluant chemin ... au nord limites munic. --	
- - - -		et à l'ouest munic. Outremont (groupe 69W-4P).	

